

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDEDI
24 AVRIL
1942

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

SI NOTRE PROVINCE EXPRIME UN NON SOLIDE

Un plébiscite du 27 avril, le gouvernement fédéral n'osera pas imposer la conscription

C'est ce que déclare à Saint-Hyacinthe M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Châteauguay, à l'assemblée tenue dimanche dernier dans notre ville. — Discours de MM. René Chaloult, Philippe Girard, Gérard Filion.

René Chaloult, député libéral de Lotbinière à l'Assemblée législative, dit qu'il ne faut pas faire confiance à l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre, parce qu'il n'a jamais cessé de tromper la population de la province.

On ne saurait imaginer, sans l'enthousiasme que soulève à Saint-Hyacinthe l'Assemblée provinciale, le dimanche dernier par lequel la plume, quelque peu usée, a été remise à la région, avaient tenu à leur présence, leur dévouement au plébiscite du 27 avril. La foule interpellait à tout propos les orateurs, pour dire aux eux et leur demander d'expliquer davantage sur un point, d'expliquer encore plus un argument.

L'assemblée se tint dans la salle paroissiale, où des milliers de gens applaudissaient à l'enthousiasme des paroles apportées par les haut-parleurs. Elle était présidée par M. Victor Sylvestre, député de Saint-Hyacinthe, président de la Société diocésaine Saint-Basile. Les orateurs furent M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Châteauguay aux Communes, René Chaloult, député de Lotbinière à l'Assemblée législative, Philippe Girard, président du Comité Central des Syndicats Canadiens et Nationaux, Montréal, Gérard Filion, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province, aussi de Montréal. Au dernier moment, M. A. Crête, député de Saint-Maurice, et M. L. Laflamme, député de Saint-Hyacinthe, qui ont aussi au programme, se trouvaient dans l'impossibilité de se rendre à Saint-Hyacinthe.

Les élèves les plus méritants à l'école de Laiterie provinciale

P. Desfossés, de Yamaska-Ouest, et J.-M. Hébert, de Wenceslas, premiers parmi les fabricants de beurre et de fromage.

L'école de Laiterie de la province, à Saint-Hyacinthe, vient de publier les noms des élèves qui se distinguent le plus, lors de l'année scolaire qui se termine. Elle annonce aussi l'attribution des prix de l'Association des Marchands de Provisions de la région, succursale de la Chambre de Commerce, formant le montant total de \$100. Ces prix sont donc attribués à l'école de Laiterie, pour distribution aux élèves les plus méritants. Une somme de \$50 est attribuée aux élèves du cours des fabricants de beurre, et une somme égale, à ceux du cours des fabricants de fromage.

Cours des fabricants de beurre. Les prix sont décernés comme suit: 1er, \$25, M. Jean-Marie Desfossés, de Saint-Wenceslas, (Nicolas), moyenne de 96 points sur un total de 100; 2e, \$15, M. Martin, également de Saint-Wenceslas, 95,8 points; 3e, \$10, M. Armand Roux, Princeville, (Arthas), 95,5 points.

M. E. Mgr Desmarais est évêque depuis onze ans déjà

M. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, a célébré mercredi le centenaire de son élévation à l'épiscopat. A cette occasion, l'Excellence célébra le matin une messe pontificale, en sa cathédrale, plus de 150 prêtres du diocèse y assistaient. Dans la soirée, à 7 heures, au collège, par les

Le sens du plébiscite du 27 avril, dit M. Raymond, ne fait de doute pour personne. Vouloir relever le gouvernement King des promesses que l'on sait, il contient en germe la conscription militaire, pour service outre-mer. Cela est tellement vrai que tous les chefs de partis politiques, à Ottawa, approuvent la tenue du plébiscite et demandent à leurs disciples de voter OUI, le 27 avril. Même des conscriptionnistes comme MM. Meighen et Hanson sont de cet avis. Le seraient-ils, s'ils étaient convaincus que le plébiscite amènera la conscription? On essaye de prétendre que le plébiscite n'a rien à voir à la conscription. Alors, pourquoi veut-il libérer le gouvernement King de celles de ses promesses qui entravent le dit gouvernement, dans ses moyens de lever des troupes? S'il n'était question de conscription pour service outre-mer, le gouvernement n'aurait pas eu besoin du plébiscite. Il possède des pouvoirs suffisants pour assurer au pays une armée. Le volontariat d'autre part lui fournit les hommes qu'il veut envoyer sur les fronts de l'étranger. Il n'y a plus donc qu'une explication au plébiscite: permettre au gouvernement d'envoyer à l'étranger du pays des soldats non volontaires, ce qu'il ne peut faire présentement, en raison de ses promesses du passé. Il faut se défier du fait que MM. Meighen et Hanson, conscriptionnistes tous (suite en 8e page)

Comité actif de l'exposition d'Artisanat

Comme on sait, la grande exposition d'Artisanat, organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe, se déroulera au stade municipal les 21, 22, 23 et 24 mai prochains. A une assemblée tenue mercredi soir, le Comité actif de l'exposition a été formé. Il se compose de M. Léopold Allard, président de la Chambre, président et gérant général; MM. Rodolphe Poulin, propagande; Jean-Marie Lorange et Me Allard, finances; Benoît Benoit, constructions et décorations; René Jacques, restaurant; Jean Locas, attractions.

MM. Paul Ostiguy et Jean-Marie Gauthier, de Montréal, sont les auteurs techniques de l'exposition. M. A.-E. Bérault, directeur provincial de l'Artisanat, représentera le gouvernement de la province.

Noces d'or de M. et Mme Valère Ducharme à Holyoke, Mass.

Saint-Guillaume, 21, (Spéciale) Nous apprenons par courrier que M. et Mme Valère Ducharme, (Corinne Lescault), d'Holyoke, Mass., ont célébré dimanche dernier leurs nocces d'or, après cinquante ans de vie commune. M. Ducharme naquit à Saint-Guillaume d'Upton, le 29 septembre 1864, et il demeura à Holyoke depuis 1879. Mme Ducharme est originaire de Verchères. Ils s'épousèrent à Holyoke, en la paroisse du Précieux-Sang, le 19 avril 1892. Les jubilaires ont une famille de six fils: Clément, avocat à Holyoke, ancien greffier de la Cour de District; Camille V., au département des écoles d'Holyoke; Oliva-R., associé de son père dans le commerce des viandes et épicerie; Lucien, Hartford, Conn.; Fernand-R., avocat, assistant-procureur de l'Etat du Massachusetts; Paul, Holyoke, Mass.

Cinq personnes blessées dans un accident d'auto

Cinq personnes, toutes de Montréal, furent blessées dans un accident d'automobile survenu non loin de Saint-Hyacinthe, de bonne heure dimanche dernier. Leur voiture donna dans un fossé, en voulant éviter une auto venant en sens inverse, qui menaçait de la tamponner. Les blessés sont Mlle Rita Cox, blessures au visage; Mlle Annie Russell, coupures au visage, à un bras, et probablement fractures des côtes; MM. Jack Fogarty, blessures à la tête et bras fracturé; Georges Comeau, choc nerveux; Gérard Poirier, blessures à la tête. Le chauffeur de la voiture, M. Sylvio Cournoyer, se tira indemne de l'accident.

M. A. Théberge est décédé à 93 ans, à Saint-Pie

Père de M. l'abbé Euclide Théberge, curé de Roxton Falls, le défunt était l'un des plus vieux citoyens de Saint-Pie.

Saint-Pie, 20.—D.N.C. Un des plus vieux citoyens de Saint-Pie de Bagot, M. Anthime Théberge, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 93 ans. Il était le père de M. l'abbé Euclide Théberge, curé de Roxton Falls. Le défunt était veuf de Marie Favreau. Outre M. l'abbé Théberge, il laisse quatre fils et une fille: MM. William, Arthur, Wilfrid et Philias Théberge, Mme Rodrigue Desparts, (Anna), tous de Saint-Pie. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Saint-Pie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Roy, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le service funèbre chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Euclide Théberge, assisté de MM. les abbés D.-H. Breton, curé de la paroisse de la Sainte-Famille, Granby, et J.-A. Cordeau, Saint-Pie, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur MM. les chanoines P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie; Gustave Vigneau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; Victor Quintal, chancelier du diocèse; Napoléon Deiorne, supérieur du Grand Séminaire; D. Cournoyer, procureur à l'Évêché, tous de Saint-Hyacinthe; les RR. Pères Arthème Tétrault, s.j., et Bertrand Saint-Pierre, o.f.m.; MM. les abbés Rosario Martin, du Séminaire; J.-E. Belval, curé de Saint-Alexandre; H.-G. Martel, curé de Saint-Joseph-de-Sorel; J.-E. Ravenelle, Paul Saint-Pierre, curé de Knowlton; Robert L'Heureux, Granby; Jean Robin, Saint-Hyacinthe; Adélaïde Langelier, Saint-Alexandre; Rosario Beauregard, Acton Vale; Georges Gadois, Sweetsburg; Georges Poiteau, Saint-Hyacinthe; Joseph Lanciault, Saint-Hyacinthe; Ernest Bouvier, curé d'Acton Vale; Léon Sansoucy, Saint-Hyacinthe; Sylvio Laporte, Chambly; Albert Oumet, Saint-Hyacinthe; Louis Forest, Saint-Barnabé; J.-Chs Leclair, Saint-Hyacinthe; Horace Bernard, Beloeil; E. Martel, La Providence; G. Beauregard, Irberville; A. Lévesque, Saint-Hyacinthe; I. Courtemanche, Roxton Falls; A. Lalime, Saint-Hyacinthe; N. Lévesque, curé d'Irberville; J. Bourgeault, Beloeil; L.-P. Breton, Saint-Pie.

On sauve \$600., des flammes à Acton Vale

Acton Vale, 23, D.N.C. Un incendie dont on ignore la cause a détruit en grande partie la propriété de Mme veuve Antoine Saint-Amant, à Acton Vale. Le mobilier est hors d'usage, mais les pompiers ont pu sauver une somme de \$600., que Mme Saint-Amant avait retirée de la banque le matin même. Les dommages sont de quelque \$900., en partie compensés par les assurances.

La fête annuelle des Anciens du Séminaire, le 6 mai

La fête annuelle de l'Association des Anciens, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, aura lieu le 6 mai, un mercredi. Le programme de la fête est le suivant: 2 heures de l'après-midi, inscription chez le secrétaire; 4 heures, adresse des élèves à M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur de la maison; 5 heures 30, salut du Très Saint-Sacrement; 6 heures, banquet; 8 heures, courte séance par les élèves.

M. Georges Laramée, d'Acton Vale, est décédé à 52 ans

Acton Vale, 22, D.N.C. M. Georges Laramée, d'Acton Vale, est décédé vendredi dernier à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 52 ans. Outre son épouse, née Antoinette Côté, le défunt laisse trois fils et deux filles: MM. Emile, Alcide et Léopold Laramée, Mlle Emilienne et Lucile.

Vogue de l'artisanat à Saint-Hilaire

La formation d'une clinique économique

Il en sera question, lors de la Semaine d'initiative de la Chambre de Commerce du District de Saint-Hyacinthe.

La première journée de la Semaine d'Initiative, qui doit être tenue à Saint-Hyacinthe au commencement de mai, sera consacrée à la formation d'une Clinique Économique. C'est ce qu'a déclaré M. Paul-Emile Poirier, président de la Chambre de Commerce du District, à une réunion qui se déroula mardi soir, dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville. Les présidents et membres des divers organismes économiques et sociaux de Saint-Hyacinthe avaient été convoqués à la réunion, que présidait M. Poirier. Le conférencier était M. Gilbert Latour, un des fondateurs de la Chambre de Commerce de Montréal et de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. Il expliqua ce qu'était une Clinique Économique, son but et ses moyens d'action, racontant la première réunion de la Clinique de Montréal, tenue en décembre dernier et à laquelle étaient représentés plus de 80.000 membres de différentes associations. "La Clinique", dit M. Latour, c'est la réunion de tous les mouvements et associations intéressés à étudier les problèmes économiques, et à leur trouver des solutions." Actuellement, les gouvernements s'occupent surtout des problèmes de guerre, et remettent souvent à plus tard les problèmes d'avant-guerre. Mais ces problèmes continuent à exister. Nous sommes aujourd'hui en plein capitalisme d'Etat. La coordination s'impose, et il faut éclairer l'opinion publique. Le conférencier parla ensuite du rôle des Chambres de Commerce dans l'organisation de la Clinique. Il ajouta que le gouvernement était prêt à discuter des projets sérieux.

M. Victor Sylvestre, échevin, prend la parole et demande à la population de s'intéresser à la Clinique. Il dit que le Conseil municipal est disposé à coopérer. Il y a un nombre d'améliorations à apporter à la situation présente.

M. Poirier déclare que Saint-Hyacinthe est, après Shawinigan-Falls, la ville qui s'est le plus développée depuis 1934. Il demande ensuite à M. François Jetté, vice-président de la Chambre de Commerce du District, de remercier M. Latour.

On sauve \$600., des flammes à Acton Vale

Acton Vale, 23, D.N.C. Un incendie dont on ignore la cause a détruit en grande partie la propriété de Mme veuve Antoine Saint-Amant, à Acton Vale. Le mobilier est hors d'usage, mais les pompiers ont pu sauver une somme de \$600., que Mme Saint-Amant avait retirée de la banque le matin même. Les dommages sont de quelque \$900., en partie compensés par les assurances.

La fête annuelle des Anciens du Séminaire, le 6 mai

La fête annuelle de l'Association des Anciens, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, aura lieu le 6 mai, un mercredi. Le programme de la fête est le suivant: 2 heures de l'après-midi, inscription chez le secrétaire; 4 heures, adresse des élèves à M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur de la maison; 5 heures 30, salut du Très Saint-Sacrement; 6 heures, banquet; 8 heures, courte séance par les élèves.

M. Georges Laramée, d'Acton Vale, est décédé à 52 ans

Acton Vale, 22, D.N.C. M. Georges Laramée, d'Acton Vale, est décédé vendredi dernier à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 52 ans. Outre son épouse, née Antoinette Côté, le défunt laisse trois fils et deux filles: MM. Emile, Alcide et Léopold Laramée, Mlle Emilienne et Lucile.



Mlle Thérèse Chabot, d'Acton Vale, est une des meilleures artisanes de notre région. La vignette la représente à son métier à tisser. Mlle Chabot est une des nombreuses artisanes qui prendront part à l'Exposition de l'Artisanat à Saint-Hyacinthe, du 21 au 24 mai, organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes, de notre ville.

Où il est question de rats musqués et de leur chasse, de pièges et de vols de rats

Un procès assez typique fait accourir, cette semaine, la population presque entière de La Présentation à Saint-Hyacinthe.

Un procès assez typique, qui fit accourir la population presque entière de La Présentation, s'est plaidé cette semaine dans notre ville. Il y était question de rats musqués et de leur chasse au printemps, de pièges et de vols de rats capturés. Les faits tiennent à la fois du roman d'aventure et du roman policier. M. Charles Emile Leclerc, qui se fait une spécialité de prendre au piège les rats musqués qui fréquentent les bords de la petite rivière Salvail, dans la paroisse de La Présentation, s'aperçoit d'abord qu'on lui vole dans ses pièges les rongeurs à la douce fourrure que le hasard y conduit. Vouloir en avoir le coeur net, il se cache un matin dans une grange, vers les trois heures, en compagnie de deux amis. Le trio reste aux aguets, surveillant un endroit particulier où un piège est dissimulé, retenant un rat musqué que Leclerc y plaça lui-même. A peine est-il sept heures qu'on entend un bruit de rames sur l'eau. Une chaloupe s'avance, dans laquelle on reconnaît deux hommes, Léo et Donat Larivière. Les deux compères trouvent le piège surveillé de la grange, s'emparent du rat qui y est pris, mort depuis longtemps. On prévoit le reste: arrestation des deux Larivière, accusations, procès. Devant le magistrat de district Emile Marin, les accusés se défendent en disant que le rat qu'on leur reproche se trouvait dans un piège à eux; Donat ajoute même que le rat lui sembla étrange, comme s'il avait été mort depuis longtemps, et qu'il se demandait alors ce que cela pouvait signifier? Le plaignant déclare d'autre part que seul son piège pouvait tenir le rat mort, puisqu'il avait pris la précaution, la nuit du piège, de retirer de l'eau un piège appartenant aux prévenus et de jeter au loin, dans le champ. Après l'audition des témoignages, le magistrat déclara que la présomption de vol paraissait très forte, en ce qui concernait les deux Larivière, et les condamna chacun à \$10., d'amende, ou 8 jours de prison. Le témoignage de Leclerc était d'ailleurs corroboré en tous points par les deux hommes qui l'accompagnaient, la nuit du guet. Me Philippe Pothier, de cette ville, occupait pour le demandeur Leclerc.

L'inhumation des corps, à Acton Vale, eut lieu jeudi

Acton Vale, 23, D.N.C. On a procédé aujourd'hui, au cimetière d'Acton Vale, à l'inhumation des personnes décédées au cours de l'hiver dernier, quelques enfants et surtout des adultes: MM. Célestin Morin, Marcel Leprieux, Henri Champagne, Aimé Gauthier, Moncalm Lussier, Mmes Edmour Gagnon, Paul Labonté, Polydore Gagnon, Gédéon Contu, Annias Amyot, Omer Dupuis, Mlle Juliette Dupuis et Lucienne Allard.

Pèlerinage annuel à l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska

Le pèlerinage annuel des membres de la filiale locale de l'Union Saint-Joseph du Canada, et de la population de Saint-Hyacinthe, à Saint-Joseph-sur-Yamaska, aura lieu dimanche prochain, 26 avril.

Heureux gagnant M. G. Saint-Amant, de cette ville, est l'heureux gagnant de l'appareil de T.S.F. mis en tirage par les membres de l'Union Saint-Louis du Patroage Saint-Vincent-de-Paul. Ceux-ci remercieront toutes les personnes qui contribuèrent au succès du tirage.

Une exposition des arts et métiers d'Europe et d'Asie chez M. et Mme MacKinnon-Pearson

Les personnes qui visiteront l'exposition, en fin de semaine, pourront se familiariser avec l'artisanat de divers pays. — De la Chine à l'Espagne en dix pas. — Les Canadiens possèdent un héritage d'une richesse inouïe.

Saint-Hilaire, 22, (Spéciale) M. et Mme MacKinnon-Pearson, dont on connaît le dévouement inlassable à la cause de l'Artisanat, viennent de poser un geste qui mérite tous les éloges.

Afin de stimuler l'enthousiasme de nos artisans et de nos amateurs d'arts domestiques, ces aimables artistes ont organisé, chez eux, une exposition des arts et métiers d'Europe et d'Asie, exposition à laquelle le public était cordialement invité. C'est ainsi que les personnes qui, en fin de semaine ont défilé devant les trésors offerts à leur admiration et à leur critique, ont eu l'avantage très appréciable de se familiariser, en quelques minutes avec l'artisanat de divers pays. En dix pas, on allait de la Chine à l'Espagne, et de l'Espagne à la France. Un pas de plus et c'était l'Ecosse. Puis, si on se donnait la peine de gravir l'escalier, l'œil était ébloui par la somptuosité des tissus de la Scandinavie, de la Pologne, de la Russie. Les visiteurs, avides d'une documentation plus complète, avaient toute liberté de feuilleter les livres inépuisables mis à leur disposition.

Car le but de l'exposition Pearson, n'est pas, ainsi que d'aucuns le croient peut-être, d'inciter nos artisans à copier fidèlement les objets exposés, mais bien de leur faire prendre conscience de leur puissance imaginative.

Et si, pour s'être réchauffé au contact des œuvres d'art aperçues, leur seul talent allait fleurir, cette exposition n'aurait pas été vaine, et ses promoteurs se compteraient récompensés de leur peine.

L'actif de "La Survivance" se totalise à \$702.435.52

M. J. Vaillancourt décédé à Upton de façon subite

Upton, 20 — D.N.C.

M. Jean Vaillancourt, ancien chef de gare à Upton, (Bagot), est décédé subitement la semaine dernière, à l'âge de 75 ans. Le défunt était veuf en premières nocces de M.-Louise Bédard. Il laisse son épouse en secondes nocces, née M.-Louise Bédard, ainsi qu'un fils et six filles: le R. F. Jean-Daniel, SS, de Saint-Joseph, à Vassar, Manitoba; Louis-Jean, (Thérèse), des RR. SS, de La-Présentation-de-Marie, à Coaticook; Jean-Du-Thabor, (Gisèle), des RR. SS, de Saint-Joseph, à Vassar, Manitoba; Louis-Jean, (Thérèse), des RR. SS, de La-Présentation-de-Marie, à Saint-Hugues; Mmes Léo Cloutier, (Dolores), Montréal; Julio Guadagny, Providence, R.I.; Albert Mainville, (Isola), Montréal.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale d'Upton, sous la direction de la maison J.-N. Donais. La levée du corps fut faite par M. l'abbé F. Jodoin, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Lionel Dupré et L. Laflamme, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph Berthiaume, Emile Pinsorneault, Simon Picard, Joseph Blais, Marc McDuff et Horace Brunelle. Le deuil était conduit par les membres du conseil municipal, MM. Albert Maurice, Albert Longpré, Misaël Caouette, Joseph Labonté, Léon Benoit, Rodolphe Gauthier et Jean-Louis Phénix.

Le conseil de Saint-Ours et le plébiscite

Saint-Ours, 22, (Spéciale) Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil municipal de Saint-Ours-sur-Richelieu approuva à l'unanimité une résolution par laquelle il s'oppose à toute forme de conscription pour service outre-mer, et demande à la population de voter NON au plébiscite national du 27 avril prochain.

Des insignes seront en vente à la porte de l'église. Bienvenue à tous.

NOS CAMPAGNES

Philipsburg

A la fin du carême, nous avons eu la visite du R. P. A. D'Appolina, S.J. Il est venu prêcher son cours à notre dévotion curé à l'occasion d'un concours de confessions en vue des devoirs pascals. Le R.P. est venu rencontrer les familles italiennes et a donné de bonnes instructions aux deux messes. M. et Mme. curés de Saint-Sébastien et de Pike-River ont bien voulu donner leur aide. Nombreuses furent les communions.

—A l'occasion des jours saints, les fidèles ont assisté en grand nombre aux offices si imposants de la Semaine Sainte. Le Jeudi Saint, tous se sont fait un devoir de visiter la Sainte Réserve et le soir il y eut une belle messe sainte. Le chant fut exécuté par la chorale sous la direction de M. Lucien Mayrand.

—La fête de Pâques fut célébrée avec beaucoup de solennité. L'église avait revêtu ses parures de grandes fêtes. Les autels étaient décorés avec goût et les fleurs naturelles étaient abondantes, dons de généreux paroissiens. M. le curé célébrait et la chorale chantait une belle messe en partie. M. L. Mayrand dirigea et Mlle G. Bouchard toucha l'orgue. Les servants pour cette messe étaient M. Polissant, P. Morin, M. Plouffe et M. Roy. A la basse messe, les élèves du convent sous la direction des religieuses chantèrent la messe dialoguée si pieuse et si fervente.

—A Pâques nombreux furent les étrangers qui nous visitèrent.

—Chez M. R. René, propriétaire du Champlain House, Mme Guévin et son fils de Montréal, et Mlle Guévin de Farnham.

—Chez M. O. Poutre, Mlle G. Bonneau, de Farnham.

—Chez M. W. Morin, Mlle E. Renaud de Bedford.

Durham

M. Albert Chenette est retourné à Saint-Hyacinthe après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Ovide Laroche.

—Mme Amédée Bélanger, de Richmond, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Charles Mercier.

—M. Paul Beauregard, de Montréal, et Mlle Aline Préfontaine, de Saint-Hyacinthe, ont visité M. et Mme Eugène Beauregard.

—Mlle Jeannette Nadeau, de Ste-Marie d'Elly, a visité M. et Mme Emmanuel Vandal.

—M. Gaston Trahan, de Beloeil, et Raymond Trahan, d'Acton Vale, ont visité leurs parents, M. et Mme Ovide Trahan.

—Mardi dernier, nos enfants sont retournés à l'école après quelques semaines de congé dû à la rougeole. Il n'y a aucune trace de maladie dans notre localité.

—Mardi prochain, au sous-sol de notre église, on donnera une belle soirée de vues au profit de l'église. Le magnifique film "Rose Effeuillée", Vie de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, sera montré.

CHANGEMENT D'HORAIRE
en vigueur
DIMANCHE, 26 AVRIL
Pour renseignements complets, consultez les agents.
CANADIEN NATIONAL

Savour Parfaite

THÉ "SALADA"

"IL NE S'AGIT PAS D'ELECTIONS GENERALES, IL NE S'AGIT PAS DE SE PRONONCER ENTRE DEUX PARTIS..."
L'HON. KING (Au parlement, le 25 février 1942).

LUNDI, LE 27 AVRIL

QU'ARRIVERA-T-IL SI VOUS VOTEZ "OUI"?

LES PRINCIPAUX MINISTRES DE M. KING L'ONT DIT:



M. GARDINER

ministre de l'Agriculture

"Je ne dis pas que je n'appuierai jamais une politique de conscription..."

(au Parlement, le 10 février 1942)



M. RALSTON

ministre de la Défense nationale

"...si le régime du volontariat ne répond pas aux besoins des jours difficiles qui viendront, JE CROIRAI ALORS DE MON DEVOIR D'APPUYER L'ADOPTION DE LA LOI SUR LA CONSCRIPTION. C'EST-A-DIRE LA CONSCRIPTION."

(au Parlement, le 10 février 1942)



M. IAN MACKENZIE

ministre des Pensions et de la Santé nationale

"Si la population consent à nous relever de nos engagements et que le volontariat ne réussit pas à procurer les renforts, alors je recommanderai pour ma part d'appliquer TOUTES les mesures que rendra nécessaire l'envoi, et à temps, des renforts essentiels de militaires formés."

(au Parlement, le 6 février 1942)



M. ILSLEY

ministre des Finances

"...Le Gouvernement, sans trop se soucier des conséquences politiques, devrait maintenant adopter les mesures les plus propres à assurer la victoire". Si la population dit OUI au plébiscite, "alors nous aurons TOUTE LIBERTE D'AGIR et NOUS AGIRONS au mieux... de l'effort de guerre du pays..."

(au Parlement, le 4 février 1942)



M. ST-LAURENT

ministre de la Justice

"Je ne puis promettre, au moment où le Canada est en danger, que le volontariat suffira pour parer au danger..."

(d'après le "Devoir", 4 fév. 1942)



M. CARDIN

ministre de la Guerre

"Voici ce que l'honorable Cardin a déclaré en réponse à une question posée par M. Hanson: M. HANSON (chef de l'opposition): "Que fera-t-il (M. Cardin) si le gouvernement est libéré de ses engagements?" M. CARDIN: "AUTANT QUE MON HONORABLE AMI", M. Hanson, qui est favorable à la conscription pour service outre-mer..."

(au Parlement, le 23 février 1942)



LE T. H. ERNEST LAPOINTE

Le 9 septembre 1939, le ministre de la Justice disait ceci, qui est clair: "La province de Québec entière, — et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles, — ne voudra jamais accepter le service obligatoire et la conscription en dehors du Canada."

Voter OUI au plébiscite, ce serait dire à M. King: "Quand vous le voudrez, imposez la conscription pour service outre-mer."

Voter NON, ce sera lui dire: "Restez fidèle à vos engagements, RESTEZ FIDÈLE A LA POLITIQUE D'ERNEST LAPOINTE, et n'imposez JAMAIS la conscription!"

Ligue pour la Défense du Canada

59 ouest, rue St-Jacques — Montréal

VOTEZ

NON

UPTON

A M. et Mme Adrien Blenvenue (Georgiana Laroche) une fille baptisée Marie-Adrienne-Thérèse. Par. et mar. M. et Mme Adrien Desmarais de Saint-Hyacinthe. Porteuse, Mlle Chenette.

—A M. et Mme Antoine Phaneuf (Hélène Deslandes) un fils baptisé Joseph-Ferdinand-Antoine-Roland. Par. et mar. M. et Mme Angélique Phaneuf, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lillane Phaneuf.

—M. et Mme Rodolphe Gauthier recevaient à Pâques à une partie de sucres, parents et amis. Notons Mme Willie Piché de Montréal et ses enfants Jeannine et Jean-Louis. M. et Mme Adrien Mercier de St-Lambert, Mme Eugène Brunelle et Alfred Fréchette d'Upton, Mlle Angèle et Madeleine Brunelle, Rose-Aimée Belval, Yvonne Thompson, M. Lionel Marin et autres.

—En visite chez M. et Mme Lucien Savole, M. et Mme Eugène Depeault et leurs enfants de St-Roch.

—Mlle Juliette Langelier, Pauline Gauthier du collège St-Maurice de Saint-Hyacinthe et Louise Duhamel de la maison-mère de Saint-Hyacinthe également, ont passé le lundi de Pâques dans leur famille respective.

Aussi dans leur famille les Séminaristes de Saint-Hyacinthe: Jean et Robert Yergeau, Germain Deslandes, Jean-Louis Savole, Denis Robitaille, René Donais, Jean-Louis Fréchette.

—Chez M. et Mme Alphonse Laroche, leur fils Paul-Emile ainsi que Mlle Mariette Bergeron.

—Chez M. et Mme Octave Cardin, leur fille Ernestine de Montréal. M. et Mme Thomas Dupont recevaient ces jours derniers à une partie de sucre. Parmi les invités mentionnons: M. et Mme Martin Bely et leurs enfants de Sorel, MM. Ephrem Couture de Rougemont, Ulysse Couture de Montréal, M. et Mme Lucien Tétrault et leurs enfants et Bernard Dupont de St-Hyacinthe, M. et Mme Gilles Couture de Milton et M. Rossier Dupont de Saint-Théodore.

—A M. et Mme Roméo Jodoin, (Doratrice Cloutier) un fils baptisé Joseph-Georges-Désiré. Par. et mar. M. et Mme Georges Jodoin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Jodoin, tante de l'enfant.

St-Théodore

M. et Mme Raymond Hébert (née Yvette Fontaine) font part à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Bernadette-Lise. Par. et mar. M. et Mme Roland Fontaine, de Manseau, oncle et tante de l'enfant.

—Dr et Mme Dominique Gauthier de Shippagan, N.B., passent quelque temps chez Mme Victor Gauthier.

—Chez M. Thomas Leclerc, Mlle Claire Beauregard de St-Dominique.

—Pendant le mois de mars les dames et demoiselles de la paroisse ont tricoté pour la Croix Rouge: 9 chandails, 9 paires de bas, 5 écharpes, 2 passe-montagne, 1 paire de gants, 1 ceinture abdominale, 24 bonnets.

—Mlle Germaine Laplante après s'être soumise à une intervention chirurgicale à l'Hôpital Saint-Charles à Saint-Hyacinthe est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mlle Lucie Jodoin a passé quelques jours à Drummondville chez M. Lorenzo Desserres.

Roxton Falls

M. l'abbé Euclide Thérèse, curé de la paroisse, assistait ces jours derniers aux funérailles de son père, M. Anthime Thérèse, de St-Pie.

—M. et Mme Albert Poitras annoncent la naissance d'un fils, baptisé: Joseph, Roger, Fernand, Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Richard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Rosaire Lambert, tante de l'enfant.

—Mme Georges-Léon Lussier, de Valcourt, a rendu visite à Mlle Yvette Peck.

—Mlle Yvette Dufresne, de Granby, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Na-poléon Dufresne.

—M. Wilfrid Dutilly à Upton dimanche 19 avril, pour assister aux funérailles de son cousin, M. Jean Vallancourt.

—Mme Ronald Marcotte, de Mégantic, de passage chez sa mère, Mme Arthur Girardot.

—Une assemblée traitant la question du plébiscite a été tenue dimanche soir, 19 avril, en la salle du collège. M. Wilfrid Dutilly, maire du village, présidait cette assemblée; il était accompagné de M. J.-D. Bouchard, président de la Commission scolaire. Ont adressé la parole: MM. le Dr André LeFebvre, Ludger Brunelle, Josaphat Cusson, de Roxton Falls, M. Fernand De Haerne, de Montréal, MM. le notaire Lindor Tétrault, Sarto Fournier et Gérard Normandin, de Granby.

Ste-Hélène

M. Jean-Paul Lapierre et son épouse, née Emma Lachapelle, dont le mariage a eu lieu la semaine dernière à Saint-Eugène de Grantham, furent les héros d'une réception chez leurs parents, M. et Mme Elphège Lapierre.

—En visite chez M. Z. Sawyer, M. et Mme René Dionne, de Valleyfield.

—Mme Gérard Savoie et Mlle Lette Monique sont allées à Montréal, chez des parents.

—En visite chez M. Toussaint Forest, sa petite-fille, Mlle Lucia Forest, de St-Eugène de Grantham.

—On annonce pour samedi, 27 avril, le mariage de M. René Savoie, fils de M. et Mme Pierre Savoie, avec Mlle Alice Lépine, de St-Nazaire d'Acton.

St-Dominique

Etait parmi nous, dimanche dernier, M. l'abbé Uldéric Decelles, curé de St-Antoine. "La vocation", tel était le sujet du sermon qu'il nous communiqua. Sa parole était si simple, si convaincante, qu'elle ne restera certainement pas sans échos dans le cœur des paroissiens de St-Dominique.

—Mme Domina Bernard, d'Upton, a visité cette semaine sa sœur, Mme Joseph Petit, ainsi que son garçon, M. Adrien Bernard.

—M. et Mme Roland Dubreuil, nouvellement mariés, prenaient dimanche soir dernier le souper chez leurs parents, M. et Mme Oscar Dubreuil.

—M. Joseph Bernard est depuis quelque temps à l'Hôpital Saint-Charles, d'où il se remet d'une opération.



De 10 a.m. à midi

De 2.30 p.m. à 4.30 p.m.

De 7 p.m. à 8 p.m.

EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1 ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- 2 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 3 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 4 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service



demandez des aides

aux 1942

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Com-
pagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée),
au 445-455 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT

Canada, \$1.50

Etats-Unis, \$2.00

VENDREDI 24 AVRIL 1942

Pourquoi voter NON?

Au plébiscite du 27 avril?— Parce qu'un OUI nous amènerait la conscription.— Ne pas oublier que les plus grands conscriptionnistes du pays voteront OUI au plébiscite.— Si la province de Québec donne un NON solide, le gouver-
nement King n'osera pas imposer la conscription.

Personne chez nos gens, à la ville comme à la cam-
pagne, ne doit hésiter sur l'attitude à prendre au plébiscite de
lundi, 27 avril. Ni les sophismes à la radio de ministres
comme MM. Cardin et Saint-Laurent, ni les reniements de
députés apatventristes comme MM. Viens, Sarto Fournier
ou T.-A. Fontaine, perçoivent solennel qui représente aux
Communes les beaux comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot,
ne doivent les ébranler dans leur résolution de voter NON,
le 27. Les ministres eux-mêmes l'ont dit et répété: il ne
s'agit pas d'une élection, ni de politique, ni d'une question
de parti. Il ne s'agit pas non plus de faire confiance au gou-
vernement King. Sur ce point, M. King a pris ses précau-
tions, disant qu'il ne saurait être question d'une question de
confiance, et qu'un vote défavorable n'entraînerait pas la
chute du gouvernement. Le plébiscite n'a qu'un objet:
relever le gouvernement de ses promesses du passé, "qui
restreignent les méthodes de mobilisation pour le service
militaire." Pour qui sait lire, cela paraît clair. Voter OUI au
plébiscite, ce sera relever le gouvernement de ses promesses
de ne pas imposer la conscription, donc lui permettre d'im-
poser la conscription. M. Cardin peut crier le contraire à la
radio, le perroquet Fontaine aussi, mais tous nous avons le
droit de ne plus croire ces messieurs. Ils ont trompé le peuple
dans le passé, ils peuvent le tromper encore. Depuis 25 ans
et plus, M. Cardin et ses pareils promettent de se muer en
ramparts contre la conscription, et dès que celle-ci menace,
ils conseillent un vote tendant à nous amener la conscription.

Que le plébiscite ait été ordonné pour en arriver à la
conscription, cela ne fait aucun doute. Dans le monde entier,
il n'y a que trois moyens de lever une armée: la mobilisa-
tion générale, la conscription, le volontariat. Nous avons
déjà la mobilisation, pour la défense éventuelle du pays;
le volontariat, pour l'envoi de troupes sur les fronts étrangers.
Il nous manque seulement la conscription, qui permettrait au
gouvernement d'envoyer les soldats canadiens en dehors du
Canada, sans leur consentement. En votant OUI au plébiscite,
nous relèverions le gouvernement de "toute obligation
résultant d'engagements antérieurs restreignant les métho-
des de mobilisation pour le service militaire" — ce sont là
les termes de la question du plébiscite. C'est à dire que nous
permettrions au gouvernement d'imposer la conscription pour
service outre-mer, puisqu'il a déjà le pouvoir de lever des
troupes, par voie de mobilisation et de volontariat. Quand
M. Cardin essaye de faire croire le contraire, il trompe le
peuple. Quand M. Fontaine essaye à sa suite de faire croire
le contraire, il ment et le sait. Si le plébiscite ne contenait en
germe la conscription, pourquoi les plus grands conscription-
nistes du pays, des hommes comme MM. Arthur Meighen et
Hanson, auraient-ils déclaré solennellement qu'ils voteraient
OUI au plébiscite? Pourquoi un journal conscriptionniste
comme la "Gazette", de Montréal, conseillerait-il de voter
OUI au plébiscite, à ceux qui désirent l'imposition de la
conscription? Ne pas oublier non plus le témoignage de M.
Thorson, ministre des Services de Guerre dans le cabinet
King. A l'encontre de son collègue Cardin, M. Thorson ne
peut pas d'envisager la conscription. Parlant ces dernières
semaines à Toronto, il disait nettement que le plébiscite n'a
pas pour objet de donner un vote de confiance au gouverne-
ment King, et que la conscription militaire, pour service
outre-mer, peut fort bien devenir nécessaire.

A Saint-Hyacinthe dimanche dernier, M. Maxime Ray-
mond, député de Huntingdon-Châteauguay aux Communes,
déclarait entre autres choses que le gouvernement King
n'aurait sûrement pas imposé la conscription, si la province
de Québec répondait au plébiscite par un NON solide. M.
King veut la conscription, comme son plébiscite le laisse
entendre, mais il veut aussi l'unité nationale au pays, et il
hésiterait à saboter cette unité par la conscription, si une
province aussi importante que celle de Québec se pronon-
çait nettement contre cette conscription. Ce raisonnement
est à enregistrer. M. Raymond sait ce qui se passe à Otta-
wa, et il parle avec autant d'autorité qu'un "suiveux" de
troisième ordre comme M. T.-A. Fontaine, malgré sa voix
d'enfant de choeur débitant des phrases creuses qui ne signi-
fient rien. Les citoyens du Québec ont le droit de voter NON
au plébiscite, et ils ne doivent pas hésiter à le faire. Ils ne
seront pas les seuls, d'ailleurs, à dire ainsi au gouvernement
qu'ils ne veulent pas de la conscription. L'hon. M. Thorson,
déjà nommé, ne disait-il pas récemment qu'au moins 25 com-
tés ontariens, selon toutes prévisions, voteront NON au plébiscite?
Si même dans l'Ontario on s'oppose ainsi à la conscrip-
tion, menaçant dans la question du plébiscite, les citoyens
du Québec auraient tort de se gêner. Quelle serait l'humilia-
tion des nôtres, le soir du 27 avril, si l'Ontario dans une
large mesure votait NON au plébiscite, et si la province de
Québec, dans une mesure également large, se laissait em-
porter par l'indifférence, la négligence, l'apathie, l'esprit de
parti politique, et enregistrait un OUI qui amènerait éven-
tuellement la conscription! Que personne chez nous ne pren-
de de risque inutile, lundi prochain. Que chacun au contraire,
hommes et femmes, réponde par un NON énergique à la
question que pose le plébiscite.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

M. MEIGHEN ET LES AUTRES

Certains orateurs libéraux, parlant en faveur du
OUI au plébiscite, essayent d'effaroucher la popula-
tion avec le nom de M. Arthur Meighen, premier
ministre de jadis, disant que si les NON l'emportent,
le 27 avril, M. King devra peut-être abandon-
ner la direction des affaires du pays et la céder à M.
Meighen, conscriptionniste à tous crins, ou à quel-
qu'un de ses amis ou disciples. Quoi qu'on pense de
M. Meighen, il reste qu'il est sincère, sait où il va,
ne présente pas sa marchandise sous de fausses éti-
quettes. Impérialiste et conscriptionniste, il se donne
comme tel, sans équivoque. Il n'en est pas de même
des politiciens libéraux d'Ottawa, qui se disent anti-
conscriptionnistes pendant vingt-cinq ans, enfouissent
aujourd'hui leurs principes dans leurs poches,
renient leurs déclarations passées, trahissent les élec-
teurs qui mirent en eux leur confiance, se préparent
à imposer la conscription, pour service militaire
outre-mer, prenant le plébiscite comme moyen indi-
rect d'y arriver. M. Meighen peut avoir ses faiblesses
et défauts, mais sa conduite politique resta toujours
logique, sans hypocrisie. N'en peut dire autant M.
King, qui cache sans cesse son jeu, laisse entendre
une chose pour en arriver à une autre, organise même
un plébiscite dont l'issue certaine sera la conscription,
tout en se gardant d'utiliser une seule fois le mot.
N'en peut dire autant M. Cardin, représentant offi-
ciel des Canadiens français dans le cabinet King,
dont la carrière est un tissu de déclarations contra-
dictoires, qui dit blanc aujourd'hui, noir demain.
selon les circonstances ou les dictées de son opportu-
nisme. N'en peut dire autant le député flasque de
Saint-Hyacinthe-Bagot, Me T.-A. Fontaine, qui
pendant douze ans cracha sur tout ce qui s'appelle
conscription et conscriptionnisme, et prend aujourd-
hui une attitude aussi conscriptionniste que celle de
M. Meighen, parce que MM. King et Cardin se pro-
noncent pour le OUI au plébiscite. Quel brave frou-
sard que ce Fontaine, qui attendit le discours de M.
Cardin avant de se prononcer.

QUE LES FEMMES VOTENT!

Au plébiscite du 27 avril, tous les Canadiens
âgés de 21 ans, hommes et femmes, mariés ou céliba-
taires, ont le droit de se présenter dans les bureaux
de votation. Même si un citoyen adulte ne se trouve
pas inscrit sur la liste d'électeurs entre les mains du
sous-officier rapporteur, il peut voter après avoir
établi son identité, son âge, l'endroit de son domicile,
selon certaines formalités prévues. Il importe donc,
le 27 avril, que personne ne se soustraie à l'obligation
de voter. Les femmes en particulier, celles-là surtout
qui redoutent la conscription pour service outre-mer,
devront se faire un devoir de voter, malgré les ennuis,
légers en somme, que cela peut comporter pour elles.

L'heure est trop grave pour que l'on se désintéresse
de la grande question d'actualité: le plébiscite, destiné
éventuellement à nous amener la conscription. On
imagine bien que les libéraux farouches, partisans du
OUI au plébiscite, ne négligeront rien pour faire voter
leurs femmes et leurs filles, leurs sœurs, leurs mères,
voire leurs grand-mères, lundi prochain. Que les par-
tisants du NON, libéraux et conservateurs, indépen-
dants de toutes nuances, suivent leur exemple, mettent
tout en oeuvre pour qu'aucun vote ne se perde, auquel
ils ont droit. Pour que la province de Québec donne
un vote qui exprime bien son opinion, le 27 avril,
il faut que tous les citoyens susceptibles de voter le
fassent, sans hésitation. Ils n'auront alors rien à se
reprocher. Si demain le gouvernement fédéral impose
quand même la conscription, ils n'en seront en rien
responsables. Mais comme il est probable que le gou-
vernement n'osera pas imposer la conscription, si la
province de Québec manifeste nettement qu'elle n'en
veut pas, il faut que tous se donnent la main, votent
NON avec ensemble au plébiscite.

QUE LES CULTIVATEURS SE MEFIENT!

Nombre de cultivateurs, dans la province de
Québec, seront peut-être portés à voter OUI au plé-
biscite de lundi prochain, parce qu'ils croient que la
conscription pour service outre-mer ne saurait les
toucher, non plus que leurs fils ou autres parents du
sex masculin. Pour raisonner ainsi, ils s'appuient
sur la situation spéciale faite aux cultivateurs et aux
ouvriers agricoles, par le gouvernement fédéral. Ils
raisonnent mal, car ni les cultivateurs, ni les ouvriers
agricoles ne bénéficient d'une exemption du service
militaire. Sans doute ils peuvent obtenir un sursis,
mais aucune loi ne stipule qu'ils ne devront pas porter
les armes. D'âge militaire, les fils de cultivateurs
reçoivent avis comme les autres de se présenter pour
recevoir l'uniforme de l'armée. S'ils étaient employés
dans l'industrie, ils seraient enrôlés. On aura remarqué
sur la terre, à la date du 23 mars, ils peuvent deman-
der un sursis et l'obtenir. C'est à dire que pour eux
le service militaire se trouve différé, au bon plaisir
des autorités. Dès que le gouvernement jugera à pro-
pos de les conscrire, il le fera, et rien ne s'y oppose.
En fait, les cultivateurs sont conscrits comme les au-
tres citoyens, mais affectés à l'agriculture. Ils béné-
ficient donc d'un sursis pour un temps indéterminé,
et jusqu'à nouvel avis seulement. On aura remarqué
la date du 23 mars. Bénéficient d'un sursis ceux qui
s'employaient aux travaux agricoles le 23 mars, mais
non les autres. En d'autres termes, les fils de cultiva-
teurs en service dans les centres d'entraînement mili-
taire, à la date du 23 mars, ne peuvent retourner à
l'agriculture, mais devront continuer à servir. Que les
cultivateurs se gardent de s'endormir dans une fausse
sécurité. Afin de prévenir la conscription éventuelle,
pour service outre-mer, qu'ils n'hésitent pas à voter
NON au plébiscite du 27 avril.

H.B.

L'INFORMATION POLITIQUE

A OTTAWA

La décision de M. King est prise avant même le vote du plébiscite

Le Canada est sur le point de s'engager à fond dans une guerre
offensive.— La véritable intention du plébiscite.— Nos
"chefs" sont divisés.— Les quatre factions libérales.—
Notre province est mise en mauvaise posture.— A-t-on
voulu sauver en bloc les Juifs canadiens de la conscrip-
tion?— Fera-t-on enquête?

par EDGAR BOUTET

Ottawa.— Le ministre de la Dé-
fense nationale, l'hon. M. J.-L. Ralston,
l'avait clairement laissé pré-
voir l'an dernier quand il a dit que
jusqu'à l'effort du Canada ten-
drait surtout à le préparer pour la
phase décisive de la guerre. Aussi,
à la suite des récents événements
d'ordre militaire, tant en Angleter-
re qu'à Washington, il semble que
l'on puisse dire que le Canada avec
tous les autres alliés de l'Angleter-
re, est sur le point de s'engager à
fond dans une guerre offensive con-
tre l'Allemagne en territoire euro-
péen. C'est précisément, comme on
le sait, ce que veulent les Etats-
Unis de même qu'un fort groupe
influent de la population anglaise.
Cela tant pour répondre à l'in-
sistance de la Russie que pour dé-
jouer la stratégie japonaise sur le
Pacifique.

L'intention du plébiscite

Aussi pour bien comprendre l'in-
tention véritable du plébiscite il
faut, non pas s'en remettre aux
déclarations évasives et souvent
contradictoires de porte-parole du
gouvernement, mais en chercher le
motif véritable en observant atten-
tivement la tournure des événe-
ments sur le champ de bataille.

En Angleterre, pour rassurer la
population, l'hon. M. Ernest Bevin,
ministre du Travail, a clairement
déclaré au début du mois que l'on
est sur le point de déclencher une
offensive contre l'Allemagne. De
son côté le général G.C. Marshall,
chef de l'état-major américain s'est
rendu à Londres où il a, tout vrai-
semblablement, discuté avec l'état-
major anglais des plans de cette
offensive.

Et enfin notre premier ministre
M. King a dû se rendre, pour sa
part, à Washington fin de s'enten-
dre sur une action concertée de
nos effectifs militaires.

Au Canada le gouvernement pour-
suit une campagne d'un océan à
l'autre pour se faire libérer de ses
engagements contre la conscription
afin d'être entièrement libre de
prendre toutes les décisions que les
circonstances rendront nécessaires.

Le ministre des Services de guerre,
l'hon. M. J.T. Thorson ayant
déclaré aux Communes, le 3 février
dernier, qu'il était entièrement sa-
tisfait des résultats donnés par le
volontariat un député conservateur,
M. Perley, lui demanda: "Alors
pourquoi le gouvernement deman-
de-t-il de se faire relever de ses
promesses anti-conscriptionnistes?"

Le ministre ne répondit pas. Ce
silence fut plutôt équivoque. Mais
les derniers événements pourraient
bien être la vraie réponse à la ques-
tion posée par M. Perley.

La décision est prise

Tout indique que le gouverne-
ment a déjà sa ligne de conduite
toute tracée. D'ailleurs dès le mois
de février (le 22) M. Cardin a fait
à ce sujet une déclaration qui en
dit long. M. Hanson lui demanda:
"Que ferez-vous si le gouvernement
est libéré de ses engagements?" M.
Cardin répondit sans hésiter qu'il
ferait autant que M. Hanson. En
d'autres termes le gouvernement est
disposé, quel que l'on en dise, à
tout faire ce qui sera nécessaire.

Québec en mauvaise posture

Il n'y a pas à s'étonner que cette
dissension chez nos "chefs de race",
place notre province et tout l'Est
(suite en 8e page)

A QUÉBEC

A une heure critique, notre premier ministre abandonne lâchement ses administrés

Alors que toute la province angoissée se tourne vers son pre-
mier citoyen pour recevoir des conseils, M. Godbout répète
le geste veule de Ponce Pilate et évite de se compromet-
tre.— Certains de ses ministres supplient le peuple de
voter "NON" au plébiscite, pendant qu'au moins un autre
demandera le contraire.— C'est la plus douloureuse trahi-
son de toute une province.

par ALBERT PLOUFFE

Québec.— On aura rarement vu
abdication aussi lâche que celle
dont notre premier ministre offre
présentement le triste exemple. So-
lidaire d'un parti qui forma à no-
tre population, depuis un quart de
siècle, une mentalité anticonscrip-
tionniste et antimilitariste, il s'en-
fonce dans le plus déshonorant
apatventrisme qui se puisse conce-
voir, au moment où un problème
d'urgence nationale met notre po-
pulation en face d'une réponse an-
goissante.

Lui qui est toujours à la course
pour se mettre les pieds dans les
plats et parler à tort et à travers
de choses qui ne le regardent pas,
à cette heure grave qui menace de
déclencher notre tranquillité publi-
que, il se cache, il se retire, il n'a
aucune direction à offrir à ceux qui
l'ont confié l'administration de la
province.

Lundi de cette semaine, voici le
poulet qu'il présenta aux journalis-
tes, à Montréal, alors que ceux-ci
l'interrogeaient sur le plébiscite:

"Je crois qu'il vaudrait mieux
que je n'exprime pas d'avis au su-
jet du résultat du plébiscite, mais
je souhaite que tout le monde habile
à voter, vote lundi prochain. Il
semble que le vote sera faible, a
continué l'hon. M. Godbout. J'es-
père que la population comprendra
qu'elle a un sérieux problème à ré-
soudre et qu'elle portera un grand
intérêt à la question."

C'est tout ce qu'il a trouvé. Est-
il pour, est-il contre? Mystère. A
son titre de gaffeur, M. Godbout
devra désormais ajouter celui de
champion d'effleur de mots creux.
Car il n'a pas son égal pour parler
dans le style cher aux politici-
ens de vingtaine d'ordres, dont l'uni-
que souci est d'emplir l'électoral.
Ainsi, quand il fut forcé de sortir
de son lacanisme à la Ponce Pilate,
sur la motion Chalouit, à la Cham-
bre, M. Godbout sua, fousa, brandit
le poing pendant assez long-
temps. La province avait hâte de
connaître ses conseils. Elle lut avec
étonnement le compte-rendu de
tous les journaux: personne n'était
capable de trouver si le premier
ministre était pour ou contre le
plébiscite.

Car il avait répété tous les vieux
clichés anticonscriptionnistes, sa-
vement mélangés aux images de
chantage de bas étage, pour finir
par une petite promenade dans la
vallée de la bêtise et de l'abais-
sement, en se déclarant prêt à tra-
verser en Europe, à la demande de
son chef M. King, pour aller cirer
les bottes des soldats! Plusieurs
citoyens qui n'étaient pas présents
en Chambre ont refusé de croire
pareille culbute. On n'a qu'à lire
la plus enragée des feuilles rouges,
"Le Canada", édition du 19 avril
1942, à la page 9, pour se conva-
lence de sa véracité.

Tout ce qui se dégage du discours
de M. Godbout, c'est une présomp-
tion qu'il favorise le plébiscite, car
il a l'air d'une longue traite vi-
sant à exalter le premier ministre
King comme un dieu de l'Olympe
antique, à qui il importe d'accorder

(suite en 8e page)

Billet du jeudi

L'ancêtre de l'auto

du-Prince-Edouard, en 1866. Il pré-
cédait de neuf ans celui de Long.
L'essai s'en fit au cours d'une
pique-nique, en présence d'une
grande foule. On l'oublia par la
suite.

Si extraordinaire que fût pour le
temps la machine de l'abbé Bel-
court, il n'est pas sûr que celui-ci
s'acquiesce le premier d'une voiture
spéciale, capable de se déplacer
sans l'aide de traction animale. On
trouve trace d'un véhicule de ce
genre en France, dès le XVIIIe
siècle. N'est-ce pas les Mémoires
secrets de Bachaumont qui, à la
date du 23 novembre 1769, donnent
là-dessus de curieux détails. On y
lit en effet:

"On a fait, ces jours derniers,
l'épreuve d'une machine singulière
qui, adaptée à un charriot, devait
lui faire parcourir l'espace de deux
lieux en une heure, sans chevaux;
mais l'événement n'a pas répondu

à ce qu'on promettait: elle n'a
avancé que d'un quart de lieu en
soixante minutes. Cette expérience
s'est faite en présence de M. de
Cribesval, lieutenant général, à
l'Arsenal."

Ce serait là, paraît-il, l'ancêtre
premier de l'auto, et aussi du che-
min de fer, des chars d'assaut, de
tous ces véhicules sans chevaux,
connus à notre époque. La machi-
ne de Bachaumont ne pouvait se
permettre du cent à l'heure, com-
me on dit en France, mais il sem-
ble admis qu'elle se remua d'elle-
même, à la vitesse phénoménale de
trois-quarts de mille en soixante
minutes. C'était déjà un commen-
cement.

Bachaumont revient sur cette
machine treize mois plus tard, le
20 décembre 1770. On trouve alors
sous sa plume les lignes suivantes:
"On a, par là, il y a quelque
temps, d'une machine à feu pour
le transport des voitures, et sur-

tout de l'artillerie, dont M. de
Gribesval, officier en cette partie,
avait fait faire des expériences.
On l'a perfectionnée depuis, au
point que, mardi dernier, la même
machine a trainé dans l'Arsenal
une masse de cinq milliers, ser-
vant de socle à un canon de qua-
rante-huit, du même poids à peu
près, et a parcouru en une heure
cinq quarts de lieue. La même ma-
chine doit monter sur les hau-
teurs les plus escarpées, et surmon-
ter tous les obstacles de l'inégalité
des terrains ou de leur affaisse-
ment."

La machine ci-dessus décrite
avait pour inventeur Nicolas Cu-
gnot, ingénieur français, qui vécut
de 1725 à 1824. Il intéressa de noter
le cas qu'on en fit dans le monde
militaire, sous Louis XV. Dès ce
temps-là, la guerre occupait à tout
propos les esprits, et les inven-
tions nouvelles, pouvant y servir,
sollicitaient l'attention. Que ne
diraient aujourd'hui Louis XV et
son puissant ministre, Choiseul, M.
de Gribesval et l'ingénieur Cu-
gnot, s'il leur était donné de voir
à l'oeuvre un char d'assaut mo-
derne?

L'Illettré

NOUVELLES DE LA RÉGION

Mme N. Lussier, de Saint-Simon, meurt à l'Hôpital

Saint-Simon, 22, D.N.C.

Mme Napoléon Lussier, née Odina Perron, est décédée samedi dernier à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 59 ans. Outre son époux, la défunte laisse cinq fils et six filles: MM. Aurèle Lussier, de Woonsocket, R.I.; Maurice, Gérard, Germain et Damase, Saint-Simon; la R.S. Jérôme-Marie, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie; Mmes O. Guilmaine, (Laurette), Sainte-Rosalie; Irène Beauregard, (M. Anna), Cowansville; Paul Cloutier, (Simone); Rosalie LaJoie, (Berthe); Georges Casson, (Rolande), Montréal. Trois frères et trois sœurs lui survivent également. Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église paroissiale de Saint-Simon, sous la direction de la maison René-J. Mongeau, de Saint-Hyacinthe.

VILLA STE-JEANNE D'ARC

Prochaines retraites: du 24 au 27 avril; demoiselles; du 27 au 30; demoiselles; du 8 au 11 mai; dames.

Veuillez faire réserver votre place immédiatement en vous adressant à la Directrice de la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe, Tél. 1046.

La Direction.

Michel Strogoff au Corona les 25, 26 et 27 avril

Ce grand drame attirera des foules à ce populaire théâtre

Le grand succès de l'écran, "MICHEL STROGOFF", sera montré, au théâtre CORONA, aux dates précitées, grâce aux heureuses dispositions prises par la direction.

Ceci réjouira tous les cinéphiles locaux qui ne manqueront pas l'occasion d'admirer ce chef-d'œuvre de l'écran durant ces trois jours.

L'inimitable Adolphe Wohlbruck s'acquittera avec un surprenant succès du rôle difficile qui lui est confié.

"MICHEL STROGOFF" est un drame qui nous fait vivre, en effet, l'une des époques les plus dramatiques du règne des Tzars en Russie.

Il faut voir "Michel Strogoff" pour comprendre la tragédie qui se déroule, jusqu'à la fin, alors que la vérité éclate et que le châtiment du coupable apporte une juste solution à ce drame véritablement vécu, en Russie, au temps des Tzars.

Le second film à l'affiche, à ce programme, est "M. Begonia", une horripilante comédie mettant en vedette nuls autres que Max Régner et Josette Day, deux étoiles fort aimées des cinéphiles et

qui obtiennent, dans cette belle production un autre très beau succès.

Un sujet court complète encore ce programme à l'affiche, au Corona, pour samedi, dimanche et lundi, 25, 26 et 27 avril prochain.

IMPORTANT—"MICHEL STROGOFF" ne sera montré qu'en matinée, samedi, 25 avril, alors qu'au lieu, dans la soirée, à ce même établissement, (Corona), le spectacle "VIE DE FAMILLE 1942", interprété par une phalange d'artistes.

"Moon over Burma"

Au Corona, vendredi et samedi, 1er et 2 mai.

"Moon Over Burma", autre grand drame que la direction du Corona met à l'affiche pour vendredi et samedi, 1er et 2 mai, fera connaître sans doute une foule de cinéphiles à ce populaire établissement.

C'est un genre tout nouveau qui s'offre ainsi pour ces deux jours, avec cette production.

"Love thy Neighbor" est le second film au programme et met en vedette nuls autres que le célèbre Jack Benny et Fred Allen avec Mary Martin, grande étoile féminine dont les succès ne se comptent plus.

"Love thy Neighbor" fera certes sensation au Corona et les habitués de ce théâtre sauront gré à la direction de l'avoir choisi entre tant d'autres pour satisfaire même aux plus exigeants.

Mad. Carroll dans "Virginia"

et Fred MacMurray au Corona, mardi, mercredi, jeudi, 28, 29 et 30 avril.

Cette incomparable artiste est en effet à l'affiche, pour ces trois jours dans l'un des films les plus sensationnels de l'écran américain qui sera montré au théâtre Corona.

Avec comme partenaires les non moins grandes étoiles que sont Fred MacMurray, Stirling Hayden, Helen Broderick, Marie Wilson et Carolyn Lee, Madeleine Carroll fait le succès de cette production qui a fait merveille, jusqu'ici sur les écrans les plus réputés d'Amérique.

Ce film nous raconte un drame où l'amour joue un rôle prépondérant et fait rivaliser deux hommes qui se partagent les faveurs d'une même femme devenue amoureuse d'eux.

Le second film à l'affiche, pour ces trois jours "The Cat and the Canary" met en vedette d'autres grandes étoiles du cinéma au nombre desquelles il convient de mentionner l'incomparable Bob Hope et la toujours charmante Paulette Goddard.

Ce film est tiré d'un fameux roman policier qui, après avoir été interprété sur la scène fut transporté à l'écran sonore, avec, en outre des artistes déjà mentionnés, une pléiade d'autres étoiles de premier ordre.

"The Cat and the Canary" constitue un autre drame aux péripéties nombreuses et palpitantes au possible que nous ne tenterons pas d'énumérer ici.

Vie de famille "42"

Demain soir, 25 avril, au Corona, à 8 h 30 p.m.

N'oubliez pas que c'est demain soir que ce drame radiophonique irradié chaque soir, par CKAC, sera interprété, à ce théâtre, par les mêmes distingués artistes que l'on entend à la radio.

Rendez-vous à bonne heure afin d'occuper les meilleurs sièges. Les portes seront ouvertes à 7 h 15 précises.

Les billets seront en vente aux contrôles du théâtre.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
16	55	32.5
17	54	39
18	43.5	39
19	42	35
20	43	34
21	49	34
22	65	31

M. N. Ménard décédé à S.-Paul d'Abbotsford

Saint-Paul d'Abbotsford, 22, D.N.C.

M. Narcisse Ménard est décédé jeudi dernier à son domicile, à l'âge de 84 ans et 7 mois. Le défunt laisse son épouse, née Régina Côté, ainsi que trois fils: MM. Hormidas et Albert, de Magog; Dosilva, Saint-Paul. Les funérailles ont eu lieu samedi en l'église paroissiale de Saint-Paul. La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Messier, en retraite à Saint-Hyacinthe, et le service funéraire chanté par M. l'abbé Horace Messier, de Saint-Pie de Bagot, assisté de MM. les abbés Armand Ball et Paul Ménard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre. Au clocher, on remarquait M. l'abbé T. Dubuc, curé de la paroisse Saint-Eugène, de Granby, et M. l'abbé M.-A. Lavallée, curé de Saint-Paul d'Abbotsford. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Cœur, il reçut les honneurs de la société. Le drapeau était porté par M. Stanislas Paquette, MM. Aimé Ménard et Hervé Paquette firent la quête.

Condoléances

Extrait du procès-verbal d'une assemblée régulière des membres du conseil de direction de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, tenue le 20 avril 1942, à laquelle assistaient J.-A. Blouin, président, Albert Jodoin, Arthur Frenière, Lucie Bienvenue, Paul Tétrault, Ernest Guilmaine, Raymond Dery, Valmore Chaput, Mandus Bienvenue, M.-A. David, Ernest Lemoine, J.-F. Poirier, J.-H. Bédard et Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier.

"La nouvelle du décès de M. J.-A. Contant, directeur-fondateur de la fanfare des Zouaves de Joliette, affecte profondément tous et chacun des membres de notre société.

"En effet le défunt a souvent manifesté de l'amitié et de l'intérêt à notre corps musical qu'il a visité à diverses reprises, entre autres, lors de la célébration de notre 50e anniversaire, en 1929, et a signalé de l'admiration pour notre professeur, aussi disparu, Léon Ringuet, en lui dédiant sa meilleure composition, une marche intitulée "Gloire à Léon Ringuet", témoignage unique que nous exécutons avec enthousiasme et que nous gardons précieusement.

"Il est proposé par Adrien Ringuet, appuyé par Albert Jodoin et unanimement résolu:

"Que la famille de M. J.-A. Contant, avec qui nous sympathisons dans l'épreuve qui l'atteint, veuille bien accepter nos plus sincères condoléances;

"Que copie des présentes soit adressée à la famille J.-A. Contant, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

J.-A. Blouin, président
Adrien Ringuet, sec.-trésorier

La Garde d'Honneur de S.-Hyacinthe

A Saint-Joseph-sur-Yamaska. — Dimanche prochain, le 26 courant, sortie obligatoire pour tous les membres de la Garde d'Honneur qui accompagnera l'Union Saint-Joseph du Canada à l'occasion de son pèlerinage annuel en l'église paroissiale du village Saint-Joseph-sur-Yamaska. Rassemblement aux quartiers généraux à 7 h 30 a.m.

Par ordre: Lt-col. L.-P. Cordeau, commandant

Concours éliminatoire. — Au retour du pèlerinage à l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska, il y aura aux quartiers généraux de la Garde d'Honneur un concours éliminatoire pour récompenser les meilleurs membres qui par leur assiduité et par leur compétence dans les exercices militaires ont bien mérité une citation à l'honneur.

Mme P. Brunelle de Saint-Eugène, décédée à 81 ans

Saint-Eugène, 23, D.N.C.

Mme veuve Pierre Brunelle est décédée à Saint-Eugène de Granby, à l'âge de 81 ans. La défunte laisse trois fils et une fille: MM. Arsène Brunelle, Saint-Eugène; Hector, Saint-Guilhem d'Upton; Joseph, New Bedford, Mass; Valérie, religieuse des RR. Soeurs de La Providence, à Wallace, Idaho. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Saint-Eugène, M. l'abbé L.-R. Belcourt, curé de la paroisse, chantant le service funéraire. Les porteurs étaient MM. Louis Girard, Deus Trinquet, Xavier Girard, Alphonse Doyon, Arthur Chevrete et Arsène Lavallée. La quête fut faite par MM. Arthur Chevrete et Deus Trinquet.

La petite histoire

La rivière Salvail, hier et aujourd'hui

par FRANCISCUS

Dans mon dernier communiqué, le linotypiste m'a fait dire, au paragraphe, Beauchemin au lieu de Bourchemin que j'avais écrit. Le lecteur voudra bien en prendre note, car il n'y a pas de rang Beauchemin à Saint-Louis de Bonsecours, tandis qu'il y a deux Bourchemin, l'un à l'ouest de la rivière Yamaska, qui commence à la ligne de la seigneurie Bourchemin, où le rang Saint-Amable, de Saint-Barnabé-Sud, perd son nom, à la limite de la seigneurie de Saint-Ours, pour se continuer jusqu'à la route qui conduit aux rangs du Bord de l'eau et de Thiersant; et l'autre, Bourchemin - est, dit rang des Lagacé, est situé sur l'autre rive de la Yamaska. Disons incidemment que les habitants de ces deux rangs ont d'abord fait partie de la paroisse de Saint-Simon, puis de Saint-Marcel. Annexés à Saint-Jude en 1853, ils lui furent enlevés en 1874, excepté la partie qui appartenait encore à Saint-Hugues de Bagot, pour être donnés à Saint-Louis de Bonsecours, lors de la fondation de cette paroisse.

Revenons maintenant à la rivière Salvail. Je supposais dans mon dernier article que le nom qu'elle porte devait lui avoir été donné en l'honneur de certain personnage qui portait ce nom et je ne me trompais pas, j'en ai aujourd'hui la certitude après avoir lu l'histoire de la Seigneurie de Saint-Ours, par M. l'abbé A.-C. Després, ancien curé de Notre-Dame de Sorel.

Voici ce qu'il dit à la page 167 de ce volume en parlant du deuxième seigneur de Saint-Ours, du nom de Jean-Baptiste:

"Comme plusieurs gentilshommes de son temps, M. de Saint-Ours veut profiter de son séjour au milieu des sauvages pour trafiquer des fourrures. Le commerce est permis aux commandants de l'Ouest, c'est même l'unique moyen qu'ils ont de se rembourser des dépenses qu'ils sont obligés de faire personnellement. C'est avec Antoine de Salvail, fils d'un ancien compagnon d'armes de son père au régiment de Carignan, qu'il fait un contrat d'association. Disons un mot de cet associé qui est né du mariage de M. Pierre de Salvail, écuyer, sieur de Trémont et de Dlle Catherine Le Roy."

Suit un assez long historique de cette famille qui s'était établie dans la seigneurie de Saurel, voisine de celle de Saint-Ours, puis l'auteur dit sans équivoque:

"La rivière Salvail qui arrose la seigneurie de Saint-Ours doit son nom à cette intéressante famille."

Ce fait est donc bien établi, mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de savoir de quelle manière nous devons orthographier ce nom de Salvail. Faudra-t-il un plébis-cite? On sait qu'à La Présentation il y a deux rangs Salvail: le haut et le bas. A Saint-Jude, il y a des rangs Salvail sur les deux rives, le Sud aussi désigné sous le nom de Haut-Salvail, le Nord qui comprend toute la rive Nord-Ouest et l'Est, plus communément appelé Bas de Salvail, et partout on écrit Salvail. Il y a plus, en juillet 1907, le village de Saint-Jude se sépara de la paroisse pour les fins scolaires, et elle est incorporée sous le nom de "Municipalité Scolaire de Salvail". M. le notaire L.-A. L'Heureux, qui a probablement été l'instigateur de ce nom, en devient le secrétaire-trésorier, comme il l'était depuis longtemps des autres municipalités de la paroisse, à la satisfaction générale.

Nous avons au moins trois prêtres dans le diocèse et qui sont peut-être descendants du noble Pierre de Salvail et qui sans erreur, signent tous deux Salvail. Je continuerai donc à l'écrire ainsi. Dans mon article précédent, j'avais mentionné le pont du village de Saint-Jude, reliant les deux rives de la rivière. J'aurais pu ajouter qu'il a été construit vers 1880, par un M. Bélanger, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, pour le prix d'environ \$1200. C'est le même pont qui existe encore, bien qu'on ait dû y faire quelques réparations de temps à autre; il paraît être bon pour durer encore longtemps.

Il n'en a pas été de même pour le pont des chars, construit un peu en amont de celui-ci, en 1894, et qui s'est effondré le 29 mai 1895. Reconstitué peu après, il résista quelques années, puis s'écroula de nouveau. Ce pont a coûté fort cher à la compagnie pas trop riche qui exploitait cette voie ferrée et cette fois elle décida de reconstruire en se servant en partie des vieux matériaux et à meilleur marché, ce qui fut fait et depuis ce temps-là, il tient encore, ce qui prouve que ce n'est pas toujours ce qui est plus coûteux qui est le meilleur.

A propos de la première construction de ce pont, il me revient à la mémoire un fait assez curieux. On était à bâtir les assises du pont et les vieux rentiers du village se rendaient chaque jour assez nombreux pour voir ces travaux. Parmi ceux-ci se trouvait un vieillard, ancien cultivateur, qui à tort ou à raison, passait pour un vieux critique qui trouvait que ça n'avait pas de bon sens la manière dont on s'y prenait pour faire les travaux. Sur la rive est, la côte était passablement abrupte et les ingénieurs ne se fiant pas trop à la nature du terrain, avaient ordonné de bâtir

un pilier en pierre et en ciment au pied de la côte, ce qui fut fait.

Ce pilier avait bien une trentaine de pieds de hauteur et de largeur convenable. Puis on avait fait charroyer beaucoup de terre en arrière du pilier pour remplir le vide et protéger le pilier disant, et c'est surtout cela qui chiffonnait mon oncle le critique.

"Or un jour que des officiels de la Compagnie et quelques gros bonnets étaient venus visiter les travaux, un M. Maze, qui paraissait fort intéressé dans la compagnie, s'était rendu tout près du pilier et s'appuya les mains sur le dit pilier, comme s'il voulait juger de sa résistance, ce qui fit dire à mon oncle: "L'imbécile, il crê qu'il est capable de le faire branler. Ça grouillera pas asteur, mais ça quindra pas lotemps. Ce pont-là quindra pas parce que les fondations sont pas bonnes."

Cette prédiction s'est réalisée l'année suivante, mais mon oncle était mort un mois auparavant, ce qui n'a pas empêché le pilier incriminé de glisser et faire culbuter le pont.

Et on dira après cela que nul n'est prophète en son pays.

FRANCISCUS

P.S. — Je remercie sincèrement Le Sorelois qui a reproduit dans son numéro du 16, mon communiqué du 11 courant et qui, au sujet de la rivière Salvail, ajoutait une note me donnant le renseignement que j'avais demandé, renseignement qui corrobore ce que j'en dis plus haut après l'avoir trouvé dans l'histoire de la seigneurie de Saint-Ours, par l'abbé A.-C. Després.

M. Ovide Bienvenue décédé à S.-Thomas, à l'âge de 51 ans

St-Thomas d'Aquin, 22, (Spécial)

M. Ovide Bienvenue est décédé samedi dernier à Saint-Thomas d'Aquin, à l'âge de 51 ans et 11 mois. Le défunt était veuf de Floride Leblanc. Il laisse deux fils et une fille: MM. Edmour Bienvenue, de Beloeil; Marcel, Montréal; Mlle Georgette Bienvenue, Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu lundi en l'église paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gérard Lusignea, curé de la paroisse, qui chanta également le service funéraire.

DEPLACEMENTS

—Mme Joseph-Omer Brouillard, de Saint-David, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, chez son frère, M. Rodolphe Comtois.

—M. et Mme Philippe Grenier, de Saint-Ours, étaient à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, chez M. Rodolphe Comtois.

Mme T. Desmarais, de Saint-Hugues, décédée à 77 ans

Saint-Hugues, 22, D.N.C.

Mme veuve Téléphore Desmarais, née Déla Archambault, est décédée à Saint-Hugues, (Bagot), à l'âge de 77 ans. La défunte laisse un frère, M. Georges Archambault, ainsi qu'une sœur demeurant aux

Etats-Unis. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier en l'église paroissiale de Saint-Hugues, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé

Rodrigue Desnoyers, curé, qui chanta également le service funéraire. Les porteurs étaient MM. Alfred Archambault, Wilfrid Charpentier, Willie Perron, Hilaire Levesque, Wilfrid Gland et Delphis Dery.

VENTE EXCEPTIONNELLE

A l'occasion de son déménagement, le magasin **AU PETIT BIJOU** présentement situé au no 1870, rue Des Cascades a préparé une vente exceptionnelle commençant aujourd'hui, 24 avril. Tous les articles seront vendus à très bas prix, car le stock du magasin doit être réduit, pour fin d'accommodation. BIJOU. Les premiers arrivés, les premiers servis. Après le 1er mai, la nouvelle adresse du magasin Au Petit Bijou sera: 1842, RUE DES CASCADES (porte voisine du no 1870)

Bureau: **MARQUETTE 5845** Résidence: **CLAIRVAL 21**

LUCIEN VIAU, C.G.A.
Comptable-Vérificateur
Spécialité: **IMPOT SUR LE REVENU**

4527, RUE SAINT-DENIS MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"

PEINTURES ET VERNIS KYANIZE
(DANS 10 TEINTES DIFFÉRENTES)

 **1/32 de GALLON, rég. 35**
1 PINCEAU 35
Spécial pour la semaine **20**

Expert en réparations générales de serrures, ressorts de portes, ciseaux Cliford, de sécurité Yale, auto, etc.
Réparation spéciale et aiguisage de moulins à gazon. Aussi pièces de rechange pour toutes marques.

J.-A. VINCENT
1890, RUE CASCADES ST-HYACINTHE

POUR RÉPARATION
de toutes marques de laveuses électriques ou à gazoline, repasseuses, balayeuses, moteurs électriques, etc.
adressez-vous à

LUCIEN LALIBERTÉ
MECANICIEN EXPERT
chez THEO. PRODUCTS Reg. dont M. Theo. Gauthier est propriétaire.
1895, RUE DES CASCADES — TEL. 1290

Nous achetons et vendons les radios et les laveuses usagées. Inspection de laveuses absolument GRATIS.
ECHANGE D'HUILE ET AJUSTEMENT DE LAVEUSE: \$1.00

Taux 2 et 2 1/2 pour cent
LE SEUL ENTREPOUT A ST-HYACINTHE CONSTRUIT A l'épreuve du feu, du vol, des mites
Exigez cette garantie de protection avant de confier vos fourrures

L'ENTREPÔT D. HÉRARD
est l'un des plus modernes de la province. Vos fourrures sont conservées pendant tout l'été à **32 DEGRÉS DE FROID** ce qui signifie longue durée pour vos fourrures.

D. HERARD, Tél. 609 1055, RUE DES CASCADES

Nous annonçons l'ouverture de notre

27^e ANNIVERSAIRE 27^e

Vente annuelle de mai
Commençant vendredi le 1er mai
POUR SE CONTINUER JUSQU'AU
samedi, 16 mai inclusivement

Nous sommes maintenant prêts à vous servir avec un assortiment complet dans tous nos départements et à grande économie.

Vu le manque d'espace, nous ne pouvons énumérer les nombreux spéciaux que nous avons.

Une visite à notre magasin vous convaincra.

Surveillez notre circulaire, qui vous offre plusieurs articles de réelle valeur, à des prix qui vous économiseront de l'argent.

Notre Motto: Satisfaction garantie ou votre argent galement remboursé

MAGASINS UNITED Limited

1684-1696, 5ième rue Des Cascades, (coin Ste-Anne) St-Hyacinthe

5c à 1.00

CORONA

Sur la scène! Demain soir, 25 avril, à 8 heures 30.

LE GRAND ROMAN RADIOPHONIQUE
VIE DE FAMILLE 1942
OU "VENGEANCE D'AMOUR"
Pièce en 3 actes d'Henry Deyllun
avec Antoinette Giroux, François Rozet, Gisèle Schmidt, Raoul Léry, Fernande Larivière et Henri Deyllun
BILLET EN VENTE AUX CONTRÔLES
Portes ouvertes à 7 heures 15

A L'AFFICHE LES 25, 26, 27 AVRIL
SAMEDI, LE 25 AVRIL, EN MATINÉE SEULEMENT
Jamais un film n'a connu pareil succès auprès du GRAND PUBLIC

Adolphe WOHLBRUCK
Charles VANEL
Yvette LEDON

MICHEL STROGOFF



Je vais te faire brûler les yeux Michel, afin que tu ne retournes pas dans ton pays.

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Max REGNIER dans M. BEGONIA

MAR., MER., JEU., 28 - 29 - 30 AVRIL, mat. mardi

Madeleine CARROLL, Fred MacMurray

DANS
VIRGINIA
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Bob HOPE, Paulette GODDARD

DANS
The CAT and the CANARY

Vendredi et Samedi, 1 et 2 MAI
Dorothy LAMOUR, Preston FOSTER

DANS
Moon over Burma

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Jack BENNY, Fred ALLEN, Mary MARTIN

DANS
LOVE THY NEIGHBOR

NOUVELLES DE LA RÉGION

AU CONSEIL

Procs-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe, tenue au conseil d'administration, le lundi 20 avril mil neuf cent quarante-deux, à huit heures du soir, selon les formalités par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Guillet, Richer, Picard, Bergeron, Chabot, Sylvestre, Fontaine et Morin formant quorum sous la présidence de M. l'échevin J.-L. Guillet, maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées telles que rectifiées par le greffier, sur la proposition de l'échevin Fontaine appuyé par l'échevin Picard.

Les documents suivants sont produits et mis aux archives:

Un rapport du budget au 31 mars dernier;

Une réponse de Son Excellence M. Arthur Duvivier, à la résolution du conseil adoptée à la dernière séance, le félicitant de son élection au poste d'évêque coadjuteur du diocèse;

Une lettre de la Ligue pour la défense du Canada, invitant le conseil à adopter une résolution concernant le prochain plébiscite du 27 avril courant;

Une ordonnance de la Régie des Services Publics prescrivant des règlements généraux pour les services d'Aqueduc;

La requête de Dame Arthur Fillette demandant la reconstruction d'un trottoir longeant sa propriété, rue Laframboise, est mise au dossier du prochain règlement d'urbanisme.

Des offres de services comme constable, de la part de M. Albert Bédard, sont mises au dossier des demandes d'emploi.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le Comité des Finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

St-Bonaventure

A l'école du village, se sont classés les premiers de classe:

5e année: Simone Lemaire, Rita Neveu, Huguette Desmarais, Jeanne Letendre;

4e année: M.-Rose Cardin, Eva Lemaire, Colette Lemaire, Sylviane Forcier.

M. et Mme Arthur Lamothe à St-Guilhem chez Mme Bernard Lamothe.

M. et Mme Caron, M. et Mme Philippe Lecomte, de Drummondville, en visite dans leurs familles.

M. et Mme Gilbert Rouleau, de Montréal, chez Mme Roland Lemaire.

M. et Mme Simone Desrosiers passe la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'invitée de M. et Mme Germaine et Lucile Nault.

Ces jours derniers, est décédée Mme Joseph Léveillé, née Florida St-Germain.

M. Aristide Frappier a épousé Mlle Charlotte Crevier, de Saint-Elphège.

M. Paul Laforce rendit visite à Mlle Marie-Thérèse Paulhus.

Les mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. Ville de la rive sud — Colombie Britannique.

2. Métal précieux — Partie dure du corps — Monnaie de cuivre.

3. Sortes — Souhait.

4. Faire prendre l'air — Possession.

5. Rivière — Avant-midi.

6. Gouverneur qui signa les 92 résolutions — Plastre.

7. L'été par amitié — Métal précieux — Ville de Chaudière.

8. Eclair de voix — Riche.

9. Préfixe — Détériorer par l'usage — Infinitif.

10. Homme d'Etat anglais — Possession — Quadrupède.

11. Du verbe nier.

12. Foyer — Caroline du Sud — Colombie-Anglaise.

Solution de notre problème de vendredi dernier

BOUCHÉLAGAII

URORRENNIU

RRORRENNIU

OHIOREUNISE

NOESURSLARA

ELANSONOU

MEESONON

ELISEOISIFS

ELIGINLAI

YEOESUIC

RELISONER

ASIESONISIO

Saint-Césaire

M. et Mme Emile Forand et leurs enfants Annette et Yvon sont allés à Waterloo chez M. Paul-Emile Forand récemment.

M. et Mme Marguerite Rochelleau et M. Gérard Leblanc de Montréal chez des parents de St-Césaire.

Mme Jean-Charles Pedneault et sa fille Ninon chez M. Adrien Angers récemment.

Dr et Mme Robillard et leur fils Alain, M. et Mme Alfred Guyot et leurs enfants, M. Lucien Menusset ainsi que Lucile, Pierre, Paul et Jean Menusset tous de Montréal en visite chez MM. Georges et Albert Angers récemment.

Mme Willie Delage et sa fille Cécile à St-Jean il y a quelques temps.

M. Henri Brodeur ainsi que M. et Mme Aurèle Ducharme à Valcourt récemment.

MM. Méri et Aimé Létourneau de Montréal en visite à St-Césaire chez MM. Azarias Létourneau et Philippe Angers.

Mme R. Lamothe de Granby chez M. Henri Charles Angers de Saint-Césaire.

Mme Joseph Brodeur de Laclaire chez son fils M. Henri Brodeur pour quelques jours.

MM. Rosalie Tremblay et René Brodeur respectivement des camps de Sherbrooke et Farnham en visite chez leurs parents dernièrement.

M. et Mme Armada Blanchette de retour d'une vacance à Montréal.

M. Omer Saultry, de Farnham, de passage dans la localité récemment.

SAINT-PIE

Mme Ernest Lebrun, née Rose Anna Lapiere, est décédée le 16 à Montréal, à l'âge de 59 ans. Les funérailles ont eu lieu le 20 en l'église de St-Pie.

Le 19 avril à M. et Mme Lionel Bernard, (Fernande Laflamme), un fils, baptisé Joseph-Raymond André. Parrain, M. Théophile Dufresne, marraine, Mme A. Laflamme, grand-mère de l'enfant.

Dimanche dernier, le R. Père Hamel, O.P., du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, est venu établir le Rosaire perpétuel.

Mlle Angéline Roy était à Montréal mercredi, où elle a assisté au concert donné par M. Jean Danseur, à l'Auditorium du Plateau.

M. C. Giguère, de Montréal, était en fin de semaine l'invité de Mlle Thérèse Martin.

St-Charles

Tels sont d'après leurs concours de Pâques, les élèves qui sont à l'honneur à l'école, dirigée par Mlle Lucile Rémy:

6e année: Lucile Loiselle.

5e année: Denise Bousquet.

4e année: Rita Loiselle.

3e année: Hervé Benoit.

2e année: Louis Bousquet.

1ère année: Fernand Benoit.

De passage chez M. Charles Lusignan, M. et Mme C.-F. Lusignan, Montréal.

Chez M. Ernest Roy, Mlle Cécile Roy, Montréal.

A l'occasion de la fête de Pâques M. et Mme Médéric Couillard réunissaient leurs enfants et d'autres de leurs parents à la sucrerie: Mme Aldéric Hébert, M. et Mme Paul Hébert et leurs fillettes Denise et Claudette, M. et Mme Stanislas Borduas et leurs enfants Jean-Guy, Ruth, Denis, M. et Mme Dr J.-P. Lavallée, de Laprairie et leurs fillettes Paulette, Monique, M. et Mme Gilbert Vary, M. et Mme Raoul Couillard et leurs fillettes Huguette et Aline, M. Jean-Marie Couillard, M. et Mme Dr Lorenzo Beauregard de Marieville et leur fillette Lise, M. Hilaire Fontaine et Mlle Gilberte Couillard, MM. Lionel, Léopold, Maurice et René Petit, Florent Rémy, Marcel Jarret, Jules Jodoin, Georges Bazinet, Mlle Béatrice Lafontaine et Gertrude Couillard.

Dernièrement un groupe de Montréal visitait la cabane à sucre de M. Stanislas Borduas: MM. et Mmes Léo Borduas, Armand Borduas, Raoul Couillard, MM. Paul, Roland, Jules Guimond, Marcel Borduas, E. Borduas, Jean-Guy Borduas, Rosalie et Georges Bazinet, R. Lépine, Rinal, Denis Borduas; Mlle Eva, Simone et Isabelle Bélanger, Jeanne et Blanche Guimond, Cécile Pion, Laurette et Rachel Benoit, Ruth Borduas, Huguette et Aline Couillard, Mmes Raoul Couillard et Stanislas Borduas servaient le dîner.

Mlle Corinne Hébert de Laprairie de passage à Saint-Charles.

M. et Mme Etienne Hébert et leurs enfants ne visitent chez M. et Mme Noël Laflamme.

M. le curé a annoncé dimanche dernier que le catéchisme préparatoire à la communion solennelle, commencera tout probablement lundi le 4 mai.

MM. Soucy et Hardy représentant le ministère provincial d'Agriculture, ont donné ces jours derniers, à la salle paroissiale, une séance avec vues cinématographiques avec vue de la culture de la betterave à sucre, le labour Richard et pour terminer, un film sur la marine canadienne en service sur l'Atlantique.

La Présentation

M. et Mme Ludovic Phaneuf, (Léona Bernard), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Laurence-Monique. Parrain, Donat Bernard, marraine, Lucienne Lemire, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Mathieu.

M. et Mme Antonio Nichols, (Philomène Benoit), ont perdu leur jeune bébé, Joseph, Raoul, Jean-Guy, âgé de trois mois.

Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous M. l'abbé Albert Laflamme, aumônier au monastère du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe, qui est venu prêcher sur l'œuvre des Soeurs du Précieux-Sang de Rome, et solliciter notre générosité en faisant la quête pour son œuvre.

ST-AIMÉ

M. l'abbé Arthur Proulx vicaire à Farnham passe quelques jours chez sa mère Mme Michel Proulx.

M. le notaire Paul Poirier ainsi que Mlle Odette Poirier de Montréal passent la fin de semaine chez leur grand-mère Mme Paul Poirier à l'occasion de son 86e anniversaire de naissance.

M. le Dr J.-E. Vadnais de St-Denis-sur-Richelieu ainsi que Mme Vadnais et leur famille ont été la semaine dernière les invités de Mme Jos. Bonin.

M. Ernest Lanoie de Saint-Césaire ainsi que M. Fabien Joly de Sorel chez M. Arthur Lanoie.

M. l'abbé François Polier curé de Blue Sea Lake visite ses soeurs, Mme Aimé St-Amand et Mlle Maria et Thérèse Polier.

M. Philippe Desrosiers était en voyage d'affaires à Saint-Hyacinthe samedi dernier.

M. et Mme Edgar Denis de Sorel en fin de semaine chez M. Pierre Tellier.

Mme Albert Bélanger était de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

Mme Jean-Marie Paul-Hus, de Sorel ainsi que son bébé Léo, en visite chez sa mère Mme Aimée Cournoyer.

Mme Adélaïde Parent était à Saint-Hyacinthe cette semaine où elle subit des traitements à l'hôpital.

Mme Armand Ayotte passe la fin de semaine à Montréal.

Mme Hector Therrien de Vancouver est actuellement l'hôte de sa sœur Mme Michel Laplante. Mme Therrien fit le voyage de Vancouver à Montréal à bord d'un avion.

Mme Perreault de Saint-Hyacinthe ainsi que sa fillette chez sa mère Mme Delphis Laplante.

M. Denis Gouin de Sorel, en visite chez M. Emery Forcier.

Mme Arsène Raiche de Saint-Hyacinthe de passage en fin de semaine chez Mme Maxime Forcier.

M. Arsène Bonin était samedi à St-Hyacinthe.

M. le notaire et Mme Brassard de Montréal en fin de semaine ici.

Mme Philippe Desrosiers et Mlle Réjane Desrosiers de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. Jos. Archambault a visité sa nièce, Sr St-Nom de Jésus, à l'infirmerie des SS. de la Présentation.

L'Alliance Nationale et ses progrès

L'Alliance Nationale a réalisé d'intéressants progrès au cours de l'année 1941 et malgré les temps difficiles que nous traversons, elle se maintient dans une excellente situation financière. Le rapport officiel que nous publions aujourd'hui l'atteste clairement.

Cette société possède trois caisses différentes, savoir: la caisse d'assurance-vie, la caisse de maladie et la caisse d'assurance juvénile.



Le Dr HECTOR CYPHOT, M.D., Président et directeur général de l'Alliance Nationale.

L'Alliance Nationale jouit aujourd'hui plus que jamais de la confiance de ses membres et du public. On peut juger de cette popularité par le fait que le total de ses assurances en vigueur passa de \$5,987,500 en 1939 à \$21,048,491 en 1941, soit au début du dernier compte, puis atteignit \$35,700,000 au commencement de la présente guerre et \$43,370,000 à la fin de l'an dernier.

M. et Mme Edgar Denis de Sorel en fin de semaine chez M. Pierre Tellier.

Mme Albert Bélanger était de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

Mme Jean-Marie Paul-Hus, de Sorel ainsi que son bébé Léo, en visite chez sa mère Mme Aimée Cournoyer.

Mme Adélaïde Parent était à Saint-Hyacinthe cette semaine où elle subit des traitements à l'hôpital.

Mme Armand Ayotte passe la fin de semaine à Montréal.

Mme Hector Therrien de Vancouver est actuellement l'hôte de sa sœur Mme Michel Laplante. Mme Therrien fit le voyage de Vancouver à Montréal à bord d'un avion.

Mme Perreault de Saint-Hyacinthe ainsi que sa fillette chez sa mère Mme Delphis Laplante.

M. Denis Gouin de Sorel, en visite chez M. Emery Forcier.

Mme Arsène Raiche de Saint-Hyacinthe de passage en fin de semaine chez Mme Maxime Forcier.

M. Arsène Bonin était samedi à St-Hyacinthe.

M. le notaire et Mme Brassard de Montréal en fin de semaine ici.

Mme Philippe Desrosiers et Mlle Réjane Desrosiers de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. Jos. Archambault a visité sa nièce, Sr St-Nom de Jésus, à l'infirmerie des SS. de la Présentation.

St-Barnabé

M. et Mme Joseph Leblanc, du rang St-Amable, annoncent la naissance d'un fils baptisé Jean-Guy-Marcel-Rosario. Par. et mar. M. et Mme Josaphat Leclerc de Saint-Barnabé.

Jeu, à deux heures de l'après-midi des agents du ministère d'Agriculture nous ont donné une séance avec vues cinématographiques et explications concernant la culture de la betterave à sucre. Ils ont encouragé les cultivateurs à semer ce produit parce que le terrain est très propice et très fertile. Ils ont prédit un très beau progrès dans notre paroisse.

Dimanche, de 7 à 8 heures, il y eut heure sainte pour toute la paroisse. Les ligueurs occupèrent le centre de l'église. Il y eut amende honorable par M. Albert Gadbois, prédication par M. le curé Louis Forest.

Mardi dernier la réunion du Cercle des Fermières a eu lieu à la salle paroissiale.

Étaient de passage à Saint-Barnabé dimanche, M. Honoré Girouard du camp de Petawawa, Mlle Jeanne Côté de Montréal et Mlle Lucie Girouard de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Roméo Larière, M. Charles-Emile Marion et ses fillettes Armande, Anita et Claudette sont allées à Coaticook dimanche dernier.

St-Thomas d'Aquin

Mlle Alma Belval de Montréal, était de passage la semaine dernière dans notre paroisse, l'invitée de Mlle Georgette Michon.

M. Roland Laplante de Saint-Hyacinthe en promenade chez son frère Richard.

M. Armand Desmarais du camp de Val Cartier était dans sa famille en fin de semaine.

M. Joseph Michon ainsi que sa fille Georgette était de passage à Montréal en fin de semaine.

Les clients disent que les POUSSINS BRAY PAYENT!

Téléphonez ou venez me voir et laissez moi vous démontrer comment les poussins Bray ont rapporté de réels profits. Attention personnelle, prompt livraison.

Bray Hatchery, 30 rue Dufferin, Adrien de Ladurantaye, St-Pie, Sherbrooke.

(poussins en montre)

J.-Ed. Morin, St-Liboire;

Rhumes de Poitrine, Toux

S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné.

Grâce à ce traitement complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

Un excellent apéritif parce qu'il est **SEC**

Un merveilleux rafraîchissement parce qu'il est **LIÉGER**

LA LAGER Frontenac 'Bleue'

M. GEORGES MONET, secrétaire général de l'Alliance Nationale.

Depuis sa fondation jusqu'à 1942, l'Alliance Nationale a payé la somme énorme de \$20,000,000 à ses assurés et à leurs bénéficiaires. Aussi, se trouve-t-elle très à l'aise pour continuer de faire bénéficier ses assurés actuels des indemnités et des profits qu'elle a payés fidèlement aux anciens pendant CINQUANTE ANS.

L'Alliance Nationale célèbre son CINQUANTENAIRE cette année pendant que la Cité de Montréal fête elle-même son TRICENTENAIRE. Elle est née à Montréal et s'y est développée avec la Cité elle-même. Aussi, la Société est-elle heureuse d'offrir son concours à tous ceux qui veulent marquer d'une façon éclatante le TRICENTENAIRE de Montréal.

1892 1942

ALLIANCE NATIONALE

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT DE L'ANNÉE 1941

Assurance en vigueur \$43,370,000
Augmentation en 1941 — \$4,769,000

Bénéfices payés depuis la fondation 20,599,000
Augmentation en 1941 — \$ 788,000

Surplus et réserves 4,851,000
Augmentation en 1941 — \$ 67,000

Recettes de l'année 1,743,000
Augmentation en 1941 — \$ 112,000

BILAN AU 31 DECEMBRE 1941

ACTIF	
Placements—Obligations: gouvernements, municipalités et commissions scolaires	\$ 3,050,673.12
Prêts hypothécaires	3,664,949.09
Immobilisations (y compris le Siège social)	2,725,521.95
Prêts sur polices	812,642.51
	\$10,253,786.67
En caisse et en banque	367,282.85
Liens sur polices (voir Réserve égale au passif)	\$10,621,089.52
Primes à recevoir	451,355.52
Intérêts et loyers dus et accrus, divers	64,962.18
	60,885.89
	\$11,198,273.11
PASSIF	
Garantie aux porteurs de polices:	\$ 5,456,862.00
Réserve statutaire	
Surplus et réserves additionnelles:	
Caisse d'assurance-vie	\$3,384,480.72
Caisse d'assurance juvénile	97,134.24
Caisse des malades	1,217,440.43
Caisse générale	77,040.12
Provision pour dividendes aux porteurs de polices d'assurance-vie	4,776,095.51
	75,000.00
	\$10,507,797.51
Réserve pour liens sur polices	451,355.52
Dépôts	53,107.22
Reclamations en cours de règlement	92,443.64
Primes et intérêts perçus par anticipation, divers	93,609.22
	\$11,198,273.11

UN DEMI-SIÈCLE DE PROGRÈS

LA VIE AGRICOLE

Des truies d'élevage, type à bacon, à prix réduit

Le ministère de l'Agriculture de la province les offre aux cultivateurs désireux d'intensifier l'élevage du porc.—Projet qui ne durera que quelques semaines.—Le grand marché de Montréal.

L'honorable M. Adélard Godbout, premier ministre, a annoncé aux journalistes une nouvelle initiative du gouvernement en vue d'encourager la production porcine.

Le ministère de l'Agriculture offre aux cultivateurs désireux d'intensifier l'élevage du porc, de bonnes jeunes truies d'élevage, type à bacon, prêtes à saillir, au prix intéressant de \$20 chacune, livrées à leur station de chemin de fer ou au village le plus rapproché de leur ferme.

Ce projet d'assistance ne peut être en vigueur que quelques semaines, attendu que les acheteurs voudront avoir des portées d'automne. Le cultivateur intéressé n'a qu'à donner sa commande à l'agronome de sa division. Ce dernier s'occupera de l'achat et de la livraison. La commande devra être accompagnée d'un dépôt de \$20.

M. Godbout a expliqué que le gouvernement prend cette initiative en vue de placer l'élevage du porc sur un pied tel que cette production animale suffise au commerce d'exportation et à la consommation intérieure de cette viande. En 1942, il nous faut produire, outre les 600 millions de livres de bacon et autres morceaux de porc exigés pour l'exportation en Grande-Bretagne, 300 millions de livres pour les marchés du Canada.

Il est dans l'intérêt de la classe agricole d'élever plus de porcs afin que le gouvernement fédéral ne soit pas obligé de restreindre la consommation de cette viande. En matière de rationnement, il faut tenir compte de ce facteur psychologique; le consommateur forcé de substituer une viande à une autre, par suite de rationnement ou autres causes, retourne difficilement parfois à ses anciennes habitudes.

D'autre part, le premier ministre a déclaré qu'en ce moment, Montréal, le plus grand marché du pays, si facilement accessible aux cultivateurs de la province de Québec, est accaparé par les autres provinces du Dominion qui élèvent plus de porcs que nous. Les éleveurs du Québec doivent réagir avant qu'il ne soit trop tard, s'ils veulent conserver la place qui leur revient sur ce grand marché.

En terminant, M. Godbout a insisté sur la nécessité qu'il y a pour les cultivateurs désirant se prévaloir de l'avantage que leur offre actuellement le ministère, de s'empresser de donner leurs commandes aux agronomes car les premiers acheteurs seront nécessairement les premiers servis.

Fertilisation de la prochaine récolte de tabac

Dès maintenant, il faut songer à la fertilisation de la prochaine récolte de tabac. A cause de la hausse des prix des engrais chimiques, des faibles résultats obtenus l'an dernier dans plusieurs cas avec de fortes applications d'engrais, plusieurs planteurs seront sans doute tentés de produire du tabac sans engrais chimiques, comptant sur la seule valeur du fumier de ferme. Quoique certains planteurs dans des conditions exceptionnelles réussissent à produire avec du fumier de ferme seulement, un tabac de haut rendement et de qualité supérieure, nous sommes convaincus qu'il ne serait pas sage d'en agir ainsi, en général. Le fumier de ferme est très pauvre en acide phosphorique et, règle générale, nos sols aussi. La potasse est nécessaire pour améliorer et la pousse et la qualité du tabac. L'azote immédiatement soluble est de grande valeur surtout durant la première phase de la végétation. Les conditions spéciales de végétation qui ont prévalu l'an dernier ne se répéteront sans doute pas cette année. Il semble donc tout indiqué que le tabac devra recevoir sa part d'engrais chimiques pour rapporter les revenus qu'on en attend. Pour les tabacs à cigare et à pipe, la fertilisation pour être complète, devrait se composer de 10 à 12 tonnes de fumier à l'arpent avec 500 à 1000 livres d'engrais chimiques, formules 5-8-7 ou 5-8-10. Le 5-8-10 trouverait son emploi sur les sols légers et le 5-8-7 sur les sols plus lourds. Quant à la quantité, tout dépendra et du mode d'application et de l'état de fertilité naturelle du sol. Si l'engrais chimique est appliqué en bandes et sur sol naturellement riche, on pourrait employer les quantités minima, mais sur sol pauvre et avec application faite à la volée, les quantités maxima devraient être employées.

Pour ce qui regarde la fertilisation des tabacs jaunes, la formule générale à employer serait le 2-12-10 à raison de 800 à 1000 livres à l'arpent. C'est la formule qui, à date, nous a donné les meilleurs résultats, dans les expériences conduites sur le sujet. Quant à relever l'azote à 3%, ce pourrait être avantageux dans quelques cas particuliers, mais nous ne croyons pas qu'en général, il y ait avantage à le faire à cause du retard constaté dans la maturité. Le planteur de tabac jaune qui aurait des doutes à ce sujet, pourrait essayer sur une petite étendue une formule à 3% d'azote, et si les résultats sont franchement supérieurs, l'employer dans le futur. Dans un prochain article, nous discuterons plus au complet cette question de fertilisation de tabac jaune.

Le jardinage et les conserves

En ce qui concerne le jardinage, l'office du ravitaillement en produits agricoles est d'avis que l'on devrait encourager tous les groupements ruraux à se suffire en légumes en autant qu'il est possible de le faire. Si tout le monde s'approvisionnait de légumes autour de chez-soi, il se ferait beaucoup moins de transports inutiles et la famille dépenserait moins d'argent. On ne recommande pas actuellement d'augmenter le nombre des jardins potagers de ville, pas plus que des jardins communaux. Il reste suffisamment de graines de légumes pour 1942, mais il y a certaines récoltes cependant dont la provision est au-dessous de la normale et il serait bon de maintenir une réserve en cas d'une mauvaise récolte de graines. Il y a aussi cette autre considération que les engrais chimiques et les solutions pulvérisables sont faites avec des matériaux essentiels dans la guerre et il est important d'éviter tout gaspillage dans leur emploi, dit l'office. D'autre part, on ne désire pas décourager ceux qui ont jusqu'ici bien cultivé un jardin communal ou privé. En fait, on devrait les encourager à maintenir leur production.

Quant à la fabrication de conserves de fruits et de légumes, chez-soi, il serait bon de la développer en autant qu'on peut le faire avec les moyens et le matériel dont on dispose, dit l'office. On sait cependant qu'il y aura tout juste assez de nouveaux anneaux de caoutchouc et de bocaux de verre pour une production normale. On croit également qu'il ne serait pas sage d'encourager les consommateurs à faire des conserves de légumes non acides à la maison s'ils n'ont pas d'autoclaves et comme la production d'autoclaves est limitée, ceux-là seulement qui ont ces appareils ou qui se sont servis avec succès du procédé d'eau chaude dans le passé seront en mesure de faire des conserves de légumes cette année. En ce qui concerne les fruits et les tomates que l'on peut bien préparer par le chauffage à l'eau, l'office donnera des conseils si cela est nécessaire, bien à temps pour que l'on puisse mettre en réserve tout surplus prévu au cas où il se produirait une réduction inattendue dans les boîtes de fer blanc, ou une augmentation imprévue.

Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 avril, 1942, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre	\$15.25
Porcs de même classe payés sur le poids vif	11.45
Truies	8.50-9.50
Rabais—B2 (130-134 lbs)	.50
C1 et C2 (130-175 lbs)	1.00
C3 (176-185 lbs)	2.00
D1 et D2 (130-175 lbs)	1.50
D3 (176-185 lbs)	2.50

Porcs pesant moins de 130 livres abattus	2.50 ou plus
Pesants (186-205 lbs)	2.50
Extra pesants (206-220 lbs)	2.50
Extra pesants (221 et plus)	3.00
Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification ordinaire.	

VEAUX DE LAIT	
Choix	12.00-12.50
Bon	10.50-11.50
Moyen	9.50-10.00
Commun	7.00-8.00
D'herbe	5.00-5.50

BOUVILLONS	
Choix	10.25-10.50
Bon	9.50-10.00
Moyen	9.00-9.50
Commun	6.50-8.00

AGNEAUX	
En lots mélangés	8.00-10.00
MOUTONS	
Bon	6.50-7.00
Commun	4.00-4.50

TAURES	
Choix (Type à boucherie)	
Bonne	9.00-9.50
Moyenne	8.00-8.75
Commune	7.00-8.00
Très com.	5.50-6.50

VACHES	
Choix (Type à boucherie)	
Bonne	7.75-8.00
Moyenne	7.00-7.50
Commune	6.25-7.00
Très com.	5.00-5.75

TAUREAUX	
Choix (Type à boucherie)	
Bon	8.00-8.50
Moyen	7.50-8.00
Commun	6.75-7.25
Très com.	5.50-6.00

OEUFs	
A-Gros	29c
A-Moyens	27½c
B	25c
A-Poulettes	25c
C	23c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux coopératives affiliées.

Saint-Marcel

M. et Mme Robert Nadeau de passage à Sorel dernièrement. —En visite chez M. Arthur Ménard son fils Raymond ainsi que M. et Mme Donat Picard de Sorel et Mlle Yvette Ménard de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Amédée Forcier, M. et Mme Joseph Pétin de Woonsocket. —Mlle A. Lemieux passe une fin de semaine à Granby chez des amis.

5 PAINS À MIE FINE RÉUSSIS POUR SEULEMENT 2¢ PAR PAIN de LEVURE



PLEINE ACTIVITÉ... FIALE DANS L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE

Nouvelle mise en garde au sujet de semences

Le ministère provincial de l'Agriculture est constamment à l'affût des agissements de certains commerçants qui s'étudient à tromper la bonne foi des cultivateurs et qui, du même coup, font une concurrence injuste aux établissements commerciaux soucieux de conserver la confiance de leur clientèle et du public.

Aussi, met-il les cultivateurs en garde, une fois de plus, contre les vendeurs leur offrant actuellement, toujours à prix de faveur, c'est l'argument classique, des mélanges de graminées et de légumineuses de qualité douteuse, et cela toujours aux dépens de l'acheteur.

Pour ne citer qu'un exemple, on vend en ce moment à prix légèrement réduit, un prétendu mélange "B" composé de 60% de mil, 20% de trèfle rouge et 20% de trèfle Alsike, tandis que le mélange "B" officiel, si l'on peut dire, recommandé par le Conseil provincial des Semences, est supposé contenir 50% de mil seulement, 30% de trèfle rouge et 20% d'Alsike. Voyez le truc. On remplace 10 livres de trèfle rouge, valant 32 sous la livre, par 10 livres de mil qui n'en vaut que 14½. On a tout fait de se rendre compte où va l'économie.

Beaucoup de fermiers se font prendre à ce truc. Il est d'autant plus répréhensible qu'on ne peut intervenir légalement, la composition du mélange étant bien indiquée sur l'étiquette tel que la loi l'exige.

Il appartient aux cultivateurs de prendre la peine, dans leur propre intérêt, de vérifier si l'analyse des mélanges qu'on leur offre est bien conforme à celle des mêmes mélanges recommandés par le Conseil provincial des Semences.

On peut se procurer les recommandations du Conseil provincial des Semences pour l'année 1942, en communiquant par correspondance, avec le Bureau des Publications du ministère de l'Agriculture, à Québec, un exemplaire vous en sera adressé immédiatement sans frais.

Beurre - Fromage

BEURRE

Actuellement, les approvisionnements disponibles sont insuffisants pour la demande régulière.

Ce marché est très ferme et les prix se maintiennent facilement au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 29 avril 1942, le beurre No 1 pasteurisé était coté, au gros, à 35¼c la livre.

FROMAGE

Le mouvement de notre marché au fromage s'est continué instable. Nos principaux distributeurs domestiques ne semblent pas désireux de transiger trop librement.

A la suite d'une offre dépassant considérablement la demande, une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

L'agriculture peut satisfaire à ces demandes

A quoi les cultivateurs peuvent-ils s'attendre dans l'année qui vient? Quelles demandes leur seront faites et comment peuvent-ils y répondre? Il serait impossible de répondre à toutes les questions qui peuvent être posées, mais une idée de la quantité qu'il sera nécessaire de produire des principales denrées agricoles canadiennes est donnée dans "L'agriculture canadienne et la guerre", une revue des progrès accomplis en 1941, des régimes et plans du gouvernement et des prévisions pour l'avenir. On peut obtenir ce livret gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Cette revue indique également que la production de ces denrées est actuellement d'un bon rapport, mais c'est à nos cultivateurs à décider ce que chaque ferme doit produire.

Les producteurs de bestiaux, qui représentent le plus gros intérêt de l'agriculture canadienne, peuvent faire leurs préparatifs pour 1942 en toute confiance, sachant que tous les animaux et les produits animaux qu'ils peuvent produire seront nécessaires et que le niveau actuel des prix sera maintenu. Six cent

millions de livres de bacon et d'autres morceaux de porc pour l'exportation, et trois cent millions de livres pour la consommation intérieure sont nécessaires dans la troisième année de la guerre. Sous l'accord commercial et les contingents établis par les États-Unis, il existe un débouché pour tous les bœufs de surplus que nous avons actuellement. Il existe également un débouché pour toute la viande d'agneau qui peut être produite et une demande croissante pour la laine canadienne.

En ce qui concerne la production laitière, l'article principal est le fromage. Le contrat d'exportation pour 1942 est encore à régler, mais l'on compte que le Canada pourra exporter une plus grande quantité qu'en 1941 et à prix plus élevés. La situation de l'industrie laitière demande plus de vaches laitières et une production croissante.

Le producteur de volailles a un débouché d'exportation sans précédent pour les œufs et il peut compter sur une demande intérieure toujours croissante à des prix actuellement garantis, qui devraient être satisfaisants pour assurer la production de produits de choix.



Les poussins Roy 1942



proviennent de Fortes pondeuses de Gros Œufs ayant subi l'épreuve du Sang. Ils sont éclos dans un incubateur électrique géant, modèle Buckeye 1942. Cette machine dont le perfectionnement est nouveau, élimine toutes les erreurs humaines et produit des poussins parfaits, supérieurs à tous autres. Races:

NEW HAMPSHIRE ROUGE
PLYMOUTH ROCK BARRE
LIGHT SUSSEX
LEGHORN BLANCHE

Nous pouvons fournir des poussins tels qu'éclos ou sexés, soit poulettes ou coqs. Nous en produisons des milliers chaque semaine. Nous payons le transport. Demandez notre circulaire.

COUVOIR ROYAL

SAINT-JUDE, Co. Saint-Hyacinthe, P. Q.
Téléphone Saint-Jude



BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PLÉBISCITE COMMUNIQUÉ AU PUBLIC

Tous les citoyens du Canada sont par les présentes informés:

- (1) QU'UNE proclamation du Gouverneur en conseil, datée le 9 mars 1942, a ordonné la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada sur la question figurant sur les bulletins de vote qui seront employés au plébiscite, cette question et ces bulletins étant libellés dans la forme et dans les termes suivants:
- (2) QUE la date fixée comme jour de votation au plébiscite est le lundi 27e jour d'avril 1942.
- (3) QUE les bureaux de votation seront ouverts dans chaque arrondissement de votation, de 8 heures du matin à 8 heures du soir (heure avancée).
- (4) QUE de nouvelles listes de votants ont été spécialement confectionnées pour le plébiscite.
- (5) QUE ces listes sont des "listes ouvertes", c'est-à-dire que, dans les arrondissements urbains ou ruraux, toute personne habile à voter, et dont le nom aura été omis de ces listes, pourra voter dans son arrondissement de votation le jour du plébiscite, pourvu qu'elle prête le serment requis, et pourvu qu'un votant dont le nom figure sur la liste des votants de cet arrondissement se porte, sous serment, garant de cette personne.
- (6) QUE les personnes habiles à voter dans les arrondissements urbains, et dont les noms auront été omis des listes officielles, seront les seules personnes qui, avant d'être admises à voter, seront tenues de produire leurs certificats d'inscription nationale.
- (7) QUE des bureaux provisoires de votation seront ouverts dans les mêmes localités et dans les mêmes conditions qu'à la dernière élection générale.
- (8) QUE, règle générale, toute personne qui a ordinairement résidé au Canada durant les douze derniers mois a droit de voter au plébiscite, si elle est âgée de vingt et un ans et si elle est sujet britannique.
- (9) QUE les votants auront droit de voter dans l'arrondissement de votation où ils résidaient ordinairement le 30 mars dernier.
- (10) QUE les avis laissés par les énumérateurs urbains aux habitations des votants indiquent à ces votants l'emplacement de leur bureau de votation.
- (11) QUE l'Avis aux votants affiché dans les bureaux de poste indique aux votants des arrondissements ruraux l'emplacement de leur bureau de votation, et que les énumérateurs ruraux doivent aussi faire connaître, verbalement, à ces votants cet emplacement de bureau de votation.
- (12) QU'EN général, les bureaux de votation pour le plébiscite seront établis dans le même local ou édifice qu'à la dernière élection générale, ou à proximité de ce local ou de cet édifice.
- (13) QUE des arrangements ont été conclus pour recueillir les résultats du plébiscite le soir de la votation, de la même manière qu'à une élection générale.
- (14) QUE tout Canadien en activité de service ou à l'entraînement dans l'une des Forces ou l'un des Corps de Sa Majesté, et posté au Canada ou hors du Canada, a droit de voter au plébiscite, avant le jour du scrutin, selon un mode spécial de votation.

Daté à Ottawa, ce 20e jour d'avril 1942.

JULES CASTONGUAY,
Directeur général du plébiscite.

RIEN NE VA PLUS?

IL ME FAUT UN STIMULANT!

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LES SPORTS

L'Association récréative et sportive

Elle choisit son conseil de direction

M. Eloi Marquis, président.— Le but de l'A.R.S.— Campagne de recrutement la semaine prochaine.— Le côté artistique.

L'Association récréative et sportive de Saint-Hyacinthe, (l'A.R.S.), a choisi cette semaine son Conseil de direction. Il se compose de MM. Eloi Marquis, imprimeur, président; Gérard Chagnon, maître de chapelle, vice-président; Pierre Saint-Germain, journaliste, secrétaire; Fernand Charlier, professeur au Conservatoire national de musique, trésorier; Victor Hébert, secrétaire-trésorier; Hervé Gaudreau, journaliste, propagandiste; Jules Saint-Germain, assistant-cabellier, conseiller.

L'A.R.S. a pour but de permettre à tous les jeunes de la région de se perfectionner dans les sports et de leur donner une formation morale et physique. Elle se charge de recruter les membres de l'Association et de leur fournir gratuitement une carte de sports. Ceux-ci n'auront qu'à signer.

L'Assemblée publique de l'A.R.S., qui devait se tenir dimanche prochain, a été fixée à une date ultérieure.

Les sportifs éclairés et soucieux d'améliorer la formation morale et physique des jeunes, se doivent de leur collaboration à l'A.R.S. Ils pourront s'inscrire et obtenir tous renseignements aux bureaux des journaux locaux.

Des sportifs locaux sont en pourparlers avec le président de la ligue de base-ball Starr

Sous l'initiative de l'Association récréative et sportive, ils tentent de faire admettre une équipe de Saint-Hyacinthe dans cette ligue provinciale.— Oscar Aubuchon et Gilles Champagne ont accepté de jouer.

Sous l'initiative de l'Association récréative et sportive de Saint-Hyacinthe, des sportifs ont commencé cette semaine des pourparlers avec M. A.E. Saucier, de Montréal, président de la ligue de base-ball Starr.

Les pourparlers aboutissent, nous le verrons dans quelques semaines, à la formation d'une équipe locale de base-ball. Elle sera formée de joueurs locaux. Aubuchon a déjà défendu la cause de la ligue Starr dans la région.

Il joua aussi pour différentes équipes de la région, y compris celle d'Acton Vale, dans la région de Yamaska. Aubuchon a passé l'hiver dernier à Providence, Rhode Island. Il était l'un des plus anciens membres de cette équipe de hockey, formée de "professionnels" et faisant partie de la ligue américaine.

Chevaux de course

Une vingtaine de chevaux de course subissent ces jours-ci un entraînement sévère sur la piste du Parc Laframboise, dans le Bourg-Québec. Plusieurs appartiennent à des entraîneurs locaux: MM. Wilfrid Dupont, Armand Beaudry, Elzéar Provençal, Clément Riendeau, Arthur Gaudreau, etc. Même des étrangers ont tenu à loger leurs chevaux dans les écuries locales. Par exemple, M. Gignac, de Toronto, et M. Bisson, de Montréal. M. Bisson, de Sorel, a également des chevaux à l'entraînement.

M. Eugène Côté a été réélu président de l'Association des Pêcheurs du Yamaska

A l'assemblée générale de l'Association, tenue dimanche dernier, le Conseil de direction a été réélu, plus deux nouveaux directeurs.— Allocution de M. Côté.— Les gagnants du concours de pêche.— Films sur la pêche.

M. Eugène Côté, de cette ville, a été réélu président de l'Association des Pêcheurs du Yamaska, à l'assemblée générale tenue dans la soirée de dimanche dernier, dans la salle du Marché. Les autres membres du Conseil de direction ont également été réélus, plus MM. Antonio Fiset et Lucien Larivée, de cette ville, devenus directeurs. Outre M. Côté, le Conseil se compose donc de MM. Napoléon Daudelin, vice-président; Victor Hébert, secrétaire-trésorier; directeurs: MM. J.-H. Rainville, J.-B. Gervais, Ernest Girard, Ernest Saint-Germain; Georges Marion, Saint-Pie, Raoul Tétrault, Saint-Césaire; Wilfrid Gaudreau, Joseph L'Archevêque, Hervé Cabana, Antonio Fiset et Lucien Larivée. MM. Rainville et Gaudreau restent vérificateurs et auditeurs. Les présidents honoraires de l'Association sont l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics dans le cabinet Godbout, et M. T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes. M. Conrad Morin, maintenant de Montréal, est membre honoraire.

M. Côté présidait l'assemblée de dimanche. Dans son allocution, il rappela les activités de l'Association au cours de l'année passée. Il raconta la rencontre qu'il eut avec les directeurs de l'Association générale des Pêcheurs de Montréal, dont il est membre actif, et souligna les avantages que l'Association locale en retirerait. M. Hébert présenta ensuite le rapport financier de l'année écoulée, et fit connaître les résultats du concours de pêche organisé par l'Association. Dans la clas-

se des achigans, M. Ernest Girard, de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, remporta le premier prix, avec un achigan de 3 livres et 10 onces. M. Philippe Plante arrive 2e. Dans la classe des dorés, le même M. Girard décroche le premier prix, avec un doré de 6 livres. Dans la classe des maskinongés, M. Wilfrid Gaudreau mérite le premier prix, avec un maskinongé de 21½ livres. M. Arthur Renière se classe 2e, et M. Roméo Couture, 3e. Dans la classe des brochets, M. Arthur Renière obtient également le premier prix, avec un brochet de 7 livres. Les premiers prix consistent en la somme de \$4, payable en marchandises chez les marchands qui font partie de l'Association. Les deuxième et troisième prix consistent en \$2 et \$1, payables de la même façon. Au cours de la soirée, M. l'abbé Charles-Emile Gadbois, du Séminaire, fit représenter sur l'écran des scènes de pêche filmées à Saint-Zénon, dans les Laurentides, ainsi qu'un film sur la région zaspéenne.

L'A. R. S. invite tous les amateurs de bicyclette à ses prochaines excursions

Le Comité de cyclisme de l'Association récréative et sportive de Saint-Hyacinthe prépare un programme comprenant des excursions et des courses.— La bécane, utile moyen de récréation.

Le cyclisme, sport agréable et utile, peut être pratiqué par tout le monde. A Saint-Hyacinthe, les bicyclettes abondent. Les ouvriers s'en servent pour voyager de leur maison à la manufacture. Les mûdiennes en font le même emploi. Les jeunes, garçons et filles, montent sur leur bécane pour se rendre à l'école. D'autres gagnent leur vie en livrant des marchandises. Pour tout cela, l'utilité du vélo reste incontestable.

M. Roméo Chartier réélu président du Club de Golf

M. Roméo Chartier a été réélu président du Club de Golf de Saint-Hyacinthe, à une assemblée tenue dimanche dernier. Les autres membres du Conseil de direction ont également été réélus. Ce sont: MM. J. J. Egan, vice-président; Jean Richard, trésorier; Roméo Breton, assistant-trésorier; Guy Morin, secrétaire.

Une ligue de tennis serait formée à Saint-Hyacinthe avec le concours de l'A. R. S.

Le Comité de tennis de l'Association récréative et sportive se chargera d'organiser une ligue inter-clubs.— Permettre aux jeunes d'apprendre et de progresser.— Collaboration des amateurs.

L'Association récréative et sportive de Saint-Hyacinthe, (l'A.R.S.), a la ferme intention de développer le tennis au cours de l'été prochain. Un Comité a déjà été formé. Il se compose de Mlle Gabrielle Saint-Jacques, Gislène Picard, Mlle Albert Raymond, Guy Denoncourt et Lorrain Dumas. Les administrateurs des autres clubs de tennis de cette ville feront partie du Comité, qui n'est que provisoire.

Le Comité se chargera d'organiser une ligue inter-clubs, comme il en existait il y a quelques années. Les parties se joueront sur semaine et le dimanche. A la fin de la saison, des séries éliminatoires auront lieu pour le championnat de Saint-Hyacinthe.

L'A.R.S., en plus de stimuler l'intérêt des amateurs, se propose également de permettre à plus de jeunes de pratiquer le tennis et de donner aux novices l'occasion de progresser. La première idée offre plusieurs obstacles. Le Comité tentera de la réaliser. La seconde paraît plus facile. Les joueurs habiles ne se font pas si rares ici. Quelques-uns d'entre eux ne pourraient refuser de répandre leurs connaissances, au cours de leçons qui se tiendraient régulièrement, selon un plan établi à l'avance.

La natation encouragée par l'A.R.S.

L'Association récréative et sportive forme un Comité qui tracera un programme pour l'été prochain.

L'Association récréative et sportive de Saint-Hyacinthe, (l'A.R.S.), entend encourager fortement la natation au cours de la prochaine saison. A ce sujet, un Comité est en voie de formation. Les amateurs qui ne craignent pas l'initiation doivent en faire partie. Ils pourront s'adresser aux bureaux des journaux, en téléphonant aux numéros 37 ou 498.

Une fois formé, le Comité tracera un programme qu'il réalisera cet été. Il tentera surtout de permettre à plus de jeunes d'apprendre à nager. La piscine municipale offre d'immenses avantages. Le Comité devra en tirer parti. Ne pourrait-il pas arranger des leçons générales données par les nageurs les plus éclairés de Saint-Hyacinthe. De même, les adeptes aimeraient voir nos "poissons" dans des concours qui se dérouleraient régulièrement.

La natation, sport agréable, fort utile à l'hygiène et à la santé, ne jouit pas ici d'une vogue convenable. Cela reste indiscutable. Avec la collaboration des sportifs éclairés, l'A.R.S. voudrait révéler à tout le monde "les vertus singulières de l'eau", comme dit le grand écrivain français Charles Maurras.

Smith bat le record mondial de Gérard Côté

Le laitier de Medford gagne le marathon de Boston en 2 heures, 26 minutes, 51.5 secondes, dimanche dernier.— Côté arrive 6e.

Le coureur pédestre Gérard Côté, de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe, s'est adjugé la 6e position dans le marathon annuel de Boston, qui se déroula dans l'après-midi de dimanche dernier. Un laitier de Medford, Joe Smith, a décroché la victoire. Qui plus est, il a effacé le record établi par Côté en 1940. Smith a parcouru les 26 milles et 385 verges en 2 heures, 26 minutes, 51.5 secondes. Le record de l'athlète canadien-français était de 2 heures, 28 minutes, 28.35 secondes. Lou Gregory se classa 2e, courrant le marathon en 2 heures, 28 minutes, 3.55 secondes. Les trois suivants, Carl Maroney, de Medford, Don Heinicke, de Baltimore, et Johnny Kelly, d'Arlington, étaient quelque 2 milles en arrière de Smith à la fin de la course. Un des favoris, Fred McGilone, de Boston, est arrivé 7e. Mais il fut disqualifié, ayant tombé et s'étant fait relever par deux agents de police, contre son gré. Bill Steiner, de New-York, a été classé 7e. Michael O'Hara, de New-York, et Lloyd Baitrow, de Boston, terminèrent parmi les dix premiers.

La tenue de Côté reste remarquable, si l'on tient compte que le diminutif coureur n'eut pas l'occasion de s'exercer méticuleusement. De plus, il a souffert d'une blessure au genou. Le marathon de Boston réunit les plus célèbres athlètes du pays de l'Oncle Sam, qui, pour la plupart, s'entraînent soigneusement sur le parcours même. Ce qui choqua, c'est l'exploit merveilleux du laitier Smith. Ce courageux coureur a fait disparaître le record mondial établi par notre ancien concitoyen. Toutefois, il ne faut pas désespérer. Côté est un athlète de la plus haute valeur. Il peut saisir

l'occasion de se venger pour reprendre la palme du marathon international.

Côté participait pour la 7e fois à l'épreuve classique de Boston. C'est en 1936 qu'il débuta; il décrocha la 23e position. Depuis 1937, il se classa parmi les 10 premiers.



Comme il est bon de revenir à ses anciens amis

Comme il est bon de revenir à la

BLACK HORSE

LA MEILLEURE BIÈRE AU CANADA—LE PRODUIT DE CINQ GÉNÉRATIONS DE MAÎTRES BRASSEURS

ELLES SONT SUPERBES MAIS ELLES SONT RARES!

LES C.C.M. POUR LE PRINTEMPS

DEPUIS PLUS DE 100 ANS, les bicyclettes ont été recherchées par les jeunes et les vieux, et maintenant elles le sont plus que jamais — surtout les C.C.M. pour le Printemps! Elles sont superbes, mais elles sont rares. Elles sont rares parce que beaucoup des matières premières qui entraînent dans leur fabrication et beaucoup des machines qui servaient à les faire sont consacrées au travail de guerre.

Cependant, nous faisons encore toutes les bicyclettes pour lesquelles nous pouvons obtenir des matières premières, car les bicyclettes sont essentielles comme moyen de transport pour beaucoup d'ouvriers qui font un travail de guerre important. Malgré nos difficultés de fabrication, nous maintenons strictement la haute qualité et la précision des Bicyclettes C.C.M. jusque dans les moindres détails.

Si vous travaillez pour la guerre, allez chez votre marchand C.C.M. et voyez les Bicyclettes C.C.M. pour le Printemps. Si le marchand peut vous en fournir une, vous feriez bien de l'acheter pour être sûr d'un moyen de transport.

Bicyclettes C.C.M.

CONSTRUCTION PRÉCISE POUR ROULEMENT FACILE

Frein à Roue Libre C.C.M.
Un frein amélioré, par C.C.M., agissant plus rapidement sur l'embrayage avant, plus puissant, assurant des arrêts plus doux et plus prompts que tous ses prédécesseurs. En acier trempé extra-fort, pour répondre aux exigences des cyclistes d'aujourd'hui.

Pédalier C.C.M.
Les pièces de cette partie très importante d'une Bicyclette C.C.M. sont usinées, trempées et finies avec une extrême précision, de façon à ce que vous puissiez tirer le plus possible de l'énergie que vous dépensez pour pédaler.

NOUVELLES DE LA REGION

SI NOTRE PROVINCE EXPRIME...

(suite de la 1ère page)

deux, annonçèrent qu'ils voteront OUI au plébiscite. Les journaux conscriptionnistes sont aussi en faveur d'un OUI au plébiscite. La Gazette de Montréal n'a-t-elle pas déclaré crûment que ceux qui désirent l'imposition de la conscription, par le gouvernement, devront voter OUI au plébiscite? Il n'y a pas ici d'équivoque possible. L'Ottawa Journal s'est prononcé dans le même sens. D'ailleurs que voulait dire le député Fournier, dans la réponse au discours du trône, à Ottawa, quand il disait que les Canadiens français devaient s'attendre aux plus lourds sacrifices, jamais demandés à la population canadienne-française? Quel sacrifice est plus onéreux que celui du sang? Le discours de M. Fournier laisse clairement entendre que c'est l'impôt du sang qui sera demandé, et peu après M. King nous arrive avec son plébiscite et la question que l'on sait. Il faut tout de même savoir que deux et deux font quatre.

On prétend, en certains milieux libéraux, que le plébiscite a pour seul objet de donner à M. King un vote de confiance. Or M. King lui-même déclare qu'il ne s'agit pas d'un vote de confiance, mais d'un vote devant accorder à tout gouvernement canadien, le sien ou un autre, les pouvoirs jugés indispensables à toute administration. On voit tout de suite les dangers de cette argumentation. Si le gouvernement King disparaît, il y en aura un autre. Et si l'on donne au gouvernement de demain, quel qu'il soit, tels pouvoirs qu'il juge indispensables à la conscription, si le gouvernement décide de l'imposer? On prétend aussi que la situation n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier, et que le gouvernement, en raison d'une situation nouvelle, a besoin de pouvoirs qu'il ne réclamait pas hier. Or M. King a déclaré que ce n'est pas la situation qui a motivé le plébiscite. Il ajoute d'ailleurs que le volontariat fournit tous les hommes qu'on est en mesure de former pour l'armée. Si donc l'on n'a pas besoin de nouveaux soldats, votons NON au plébiscite, et permettons ainsi à M. King de tenir ses engagements en ce qui concerne la conscription. Pour ce qui est de l'effort de guerre, notre pays a fait plus que les autres nations alliées, toutes proportions gardées. Le maire de New York, M. La Guardia, n'a-t-il pas déclaré que l'effort de guerre canadien se compare à celui d'un pays de 100 millions d'âmes? Cela étant, il n'y a pas à craindre que certains de nos alliés nous reprochent de ne pas faire assez pour la guerre.

Si la province de Québec, le 27 avril, répond par un NON énergique à la question que pose le plébiscite, le gouvernement King n'osera jamais imposer au pays la conscription, pour service outre-mer. Le gouvernement ne saurait sanctionner une loi absolument odieuse pour un tiers de la population du pays. Le devoir de chacun est donc tout tracé pour lundi prochain: voter NON, sans l'ombre d'une hésitation.

M. Chaloult

De passage à Saint-Hyacinthe, M. Chaloult rend d'abord hommage au grand patriote qui illustra Saint-Hyacinthe: Honoré Mercier, le grand. Un trop grand nombre d'hommes se réclament aujourd'hui, de lui, mais ne l'imitent pas dans sa conduite politique, qui s'inspirait toujours du nationalisme le plus vrai. Comme M. Raymond, M. Chaloult croit que le plébiscite nous doit conduire tout droit au plébiscite. M. King veut au Canada un effort de guerre total, et la conscription est le symbole même d'un effort total. C'est pour arriver à la conscription, que le plébiscite pose la question que l'on sait. Or M. King, dans le passé, devait dire à ses collègues du cabinet que seule la province de Québec, à cause des promesses faites, l'empêchait d'en arriver à la conscription militaire, pour service outre-mer. Si on le dégage aujourd'hui de ses promesses, il n'aura plus à sa disposition cet argument. Qu'on lui laisse cet argument en votant NON au plébiscite; qu'on lui permette de ne pas imposer la conscription, malgré les pressions que pourraient exercer auprès de lui ses collègues.

M. Cardin, dit M. Chaloult, a odieusement trompé la province de Québec, dans le passé. Il la trompa en 1937, en 1938, depuis 1939. Il commença par la tromper lorsqu'il fut question au pays d'armements. M. Cardin déclara en maintes occasions que les armements du Canada ne serviraient pas en Europe, et tout le monde sait qu'ils servent depuis 1939 en Europe. M. Cardin a trompé la province de Québec, à cause des promesses faites, l'empêchant d'en arriver à la conscription militaire, pour service outre-mer. Si on le dégage aujourd'hui de ses promesses, il n'aura plus à sa disposition cet argument. Qu'on lui laisse cet argument en votant NON au plébiscite; qu'on lui permette de ne pas imposer la conscription, malgré les pressions que pourraient exercer auprès de lui ses collègues.

pas aux seuls dépens des Canadiens de langue française.

Les Canadiens français ne s'opposent pas au service militaire, à la condition de rester au pays. On nous dit que le pays est aujourd'hui directement menacé. Raison de plus de garder nos troupes chez nous. Les soldats anglais restent en Angleterre, et personne ne les en blâme. C'est leur droit et ils en usent. C'est un droit que justifie d'ailleurs leur amour de leur pays. Les Canadiens réclament un droit semblable: celui d'aimer leur pays avant tout autre, et d'y rester pour le défendre, s'il était attaqué. La loi de mobilisation suffit à assurer notre armée territoriale. Pour défendre le pays, nous n'avons pas besoin de la conscription. Votons NON au plébiscite, pour ne pas permettre au gouvernement d'envoyer sur les fronts étrangers les soldats canadiens qui ne seraient pas volontaires. D'ailleurs, nous n'avons pas plus besoin de la conscription que l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Irlande du Nord.

D'ailleurs, pourquoi tant demander aux Canadiens français? S'ils ont des devoirs, ils doivent avoir aussi des droits. Or, jusqu'ici, on a foulé aux pieds leurs droits. Nos minorités nationales sont persécutées partout, en dehors du Québec. Alors que nous représentons 30 pour cent de la population, nous avons 18 pour cent des emplois publics, et 11 pour cent des traitements ou salaires, versés aux fonctionnaires. Dans le grand état-major de l'armée, on compte 33 officiers de langue anglaise, et un seul de langue française. Dans les bureaux de l'Adjudant général, il y a 84 officiers de langue anglaise, et six de langue française. C'est ainsi partout. Les Canadiens français ne comptent pas. Le Comité des Industries de Guerre, qui distribue ces industries à travers le pays, se compose de 20 membres, tous anglais. On ne la guerre remarque, mais les industries lourdes sont surtout placées en dehors du Québec. On y emploie des hommes, et cela paye davantage que les industries dites légères, — où s'emploie la main d'œuvre féminine, — lesquelles sont réservées au Québec. Il arrive, cela étant, qu'un plus grand nombre d'hommes, jugés indispensables aux industries, échappent au service militaire dans l'Ontario et les autres provinces anglaises, que dans notre province de Québec. Dans l'armée, les notes ne sont pas même commandées dans leur langue, mais dans une langue que souvent ils ne comprennent pas. C'est là une insulte pour toute notre race.

Il est temps, dit M. Chaloult, qu'on se rende compte que notre pays est pays d'Amérique. Il est temps qu'il s'intéresse aux choses de l'Amérique, des deux Amériques, du sud et du nord, et qu'il prenne part aux affaires qui envisagent les intérêts et préparent l'avenir des Amériques. Cela est un idéal autrement élevé que celui qui nous impose, à tous les quarts de siècle, de contribuer à rétablir l'ordre en Europe. M. Chaloult termine en demandant aux hommes de préparer dès à présent la paix, cette paix que préche sans cesse le Pape de Rome, et sans laquelle la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

M. Girard

M. Philippe Girard déclare, au début de son discours, que tous les chefs de partis s'entendent au sujet de la réponse à donner au plébiscite. Cette réponse est OUI. Pourtant, le parti libéral prêche depuis 25 ans contre la conscription, qui est la suite logique de cette réponse. L'orateur cite quelques déclarations claires de M. Cardin, dit-il, à l'air d'un gardien de l'Angleterre. Dans ces déclarations, M. Cardin, parlant au nom de son parti, se faisait l'adversaire irréductible de la conscription. Il a changé aujourd'hui. M. Girard ajoute que les Deux-Cents de Toronto ont organisé le plébiscite. Il y a de leurs intérêts. Nous, nous avons toutes les raisons de nous opposer à la conscription que désirent les financiers. D'abord, le pays se trouve directement menacé, et il a besoin d'être défendu. De plus, nous n'avons pas d'actions dans les champs pétroliers et d'autres richesses à exploiter dans les dierses parties de l'univers. Nous ne sommes pas obligés d'être les gendarmes du monde entier. Nous n'avons pas d'autre patrie que le Canada, que nos ancêtres ont défriché, agrandi, développé. L'orateur dit qu'il n'est pas contre l'aide à l'Angleterre, à la Russie, bien que celle-ci ne restaure pas le règne du Christ sur la terre. Mais, continue M. Girard, nous voulons aider comme nous l'entendons. Il y a des Anglais des autres provinces qui pensent comme nous. Certains chantent que le plébiscite se pose comme une question de confiance. C'est un épouvantail que cette question de confiance. Le président du Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux parle ensuite des douze députés qui se sont levés en pleine Chambre pour s'opposer au plébiscite décrété par le premier ministre. Les autres aient, preuve d'une confiance aveugle. Il dit que le service sélectif n'est que la conscription du pauvre et l'émigration du riche. Au sujet de l'attitude de Radio-Canada, qui refuse aux partisans du non de s'exprimer, M. Girard déclare que cela est tout à fait dégoûtant. Il prie ses auditeurs de se faire les propagandistes du NON.

—Terre appartenant à Joseph Ménard, St-Jude, vendue à Lionel Gaudry pour la somme de \$1700.
—Terre appartenant à Alexis Roy, St-Jude, vendue à Diana Bousquet pour la somme de \$1800.
—Terre appartenant à Aldéric Lussier, Saint-Denis, vendue à Arthur Bousquet pour la somme de \$700.

distes du NON. Il exhorte les femmes à voter sans faute. L'orateur croit que si le Québec forme un bloc solide, le gouvernement en tiendra compte.

M. Filion

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Filion recommande à toutes les personnes de vingt-un ans et plus d'aller voter, même si ces personnes n'ont pas de fils. Il faut penser à notre voisin, à notre ami, à notre semblable. Il faut les empêcher d'être conscrits. L'orateur déclare que la question du plébiscite n'est pas une de politique. Il ajoute que si l'on trace une croix rouge, ce sera bientôt une croix de sang. Si l'on trace une croix de bleu, elle deviendra bientôt noire, en signe de deuil. Il ne faut pas voter aveuglément. Les partisans libéraux agiraient mal de voter OUI parce que leurs chefs le leur disent. Il en est de même des "bleus". Le plébiscite met en jeu la vie des jeunes cultivateurs, ne l'oublions pas. La province de Québec donne un vote négatif, le gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer la conscription.

M. Gérard Filion, après avoir défini l'attitude des cultivateurs, dit que ceux-ci ont le droit de s'occuper de la peau de leurs garçons. Aujourd'hui, nous sommes inquiets, nous blâmons ceux qui nous représentent. Si nous voulons être honnêtes, il faut admettre que nous sommes responsables de tout cela. De la politique, nous avons fait une religion. Nous nous apercevons maintenant que cette religion est fautive. Le secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province continue en disant que la classe laborieuse a été maltraitée depuis dix ans. Cette expérience malheureuse, nous la vivons, et plus malheureuse sera celle que nous vivrons bientôt. Mais prenons la comme leçon pour l'avenir. Nous choisissons nos représentants, au lieu de nous les laisser imposer. L'orateur, parlant du plébiscite, dit que la conscription est en jeu. Si nous répondons OUI, le gouvernement ne manquera pas de l'imposer. Evitons-la en répondant NON. La conscription est dirigée contre la province de Québec, ajoute-t-il. La proportion d'enfants par famille est beaucoup plus forte dans notre province que partout ailleurs. Un plus grand nombre de jeunes en souffriront, dans notre province, que dans n'importe quelle autre province du pays. Notre devoir est de repousser la conscription. Les membres de la Ligue de la Défense du Canada travaillent sans relâche pour le faire connaître. M. Fil

Les nouvelles en raccourci

Prochain mariage

On annonce pour le 25 avril, à Saint-Jude, le mariage de M. Alfred Guertin, de Saint-Hyacinthe, à Mlle Adrienne Lamoureux, fille de M. et Mme Joseph Lamoureux, de Saint-Jude.

Un fils

M. et Mme Lionel Bernard, (Fernande Laflamme), de Saint-Pie, annoncent la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Raymond-André. Parrain et marraine, M. Théophile Dufresne et Mme A. Laflamme, grand-mère de l'enfant.

Service funèbre

Un service funèbre sera chanté dans la chapelle du Monastère du Précieux-Sang, de cette ville, lundi, 27 avril, à 6 heures 30 du matin, pour le repos de l'âme de M. Lévi Chabotte, bienfaiteur de la Communauté et frère de M. l'abbé Hilaire Chabotte, retiré à la "Maison-Blanche" du Précieux-Sang.

Un fils

M. et Mme Albert Poitras, de Roxton Falls, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Roger-Fernand-Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Richard, oncle et tante de l'enfant.

Feu Mme E. Lebrun

Mme Ernest Lebrun, née Rose-Anna Lapiere, est décédée à Montréal vendredi dernier, à l'âge de 59 ans. Les funérailles eurent lieu lundi, à Saint-Pie.

A l'hôpital

M. Joseph Bernard, de Saint-Dominique, fait un séjour à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, à la suite d'une intervention chirurgicale.

Un fils

M. et Mme Roméo Plouffe, de Saint-Jude, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Jean-Charles-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Lange, oncle et tante de l'enfant.

Prochain mariage

On annonce pour le 27 avril, à Saint-Nazaire d'Acton, le mariage de M. René Savoie, fils de M. et Mme Pierre Savoie, de Sainte-Hélène, à Mlle Alice Lépine, de Saint-Nazaire.

Naissances

A Saint-Liboire: Marie-Thérèse Alice, fille de M. et Mme Albani Rivard, (Alice Martel); Joseph-Gilles, fils de M. et Mme Raoul Ménard, (Madeleine Larivière); Berthe-Jeanne, fille de M. et Mme Donat Côté.

Une fille

M. et Mme Ovide Deslandes, (Floride Perron), de Saint-Théodore d'Acton, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Ida-Monique. Parrain et marraine, M. Charles-Almé Deslandes, frère de l'enfant, et Mlle Ida Poirier.

Tanguay-Huard

Mlle Gracia Huard, fille de M. et Mme Amédée Huard, de cette ville, épousera le 12 mai prochain, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, M. Gérard Tanguay, fils de M. et Mme Wilfrid Tanguay, également de cette ville. La cérémonie nuptiale se déroulera dans l'intimité.

Naissance

M. et Mme Alphonse Paul, (Thérèse Bibeau), de Saint-Eugène de Grantham, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Céline-Lucile. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Bibeau, grands-parents de l'enfant.

Mariage

M. Roland Deslandes a épousé à Acton Vale Mlle Thérèse Provost, le 21 avril.

Un fils

M. et Mme Omer Desmarais, (Alice Seyer), de Saint-Nazaire d'Acton, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Omer-André. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Laplante, oncle et tante de l'enfant.

Une fille

M. et Mme Adélaïde Morin, de Saint-Valérien, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Yvonne-Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Savoie, d'Upton.

Un fils

M. et Mme Joseph Leblanc, de Saint-Barnabé, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Jean-Guy-Marcel-Rosario. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leclerc, de Saint-Bernard.

Un fils

M. et Mme Roméo Jodoin, (Dorothée Cloutier), d'Upton, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Georges-Désiré. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Jodoin, grands-parents de l'enfant.

Une fille

M. et Mme Albert Ferron, de Saint-Louis de Bonsecours, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Rose-Pauline. Parrain et marraine, M. J.-Paul Allard et Mlle Marie-Rose Laplante, tante de l'enfant, de Saint-Hyacinthe.

Naissances

A Acton Vale: Marie-Aurore-Lisette, fille de M. et Mme Roger Caty; Serge-Joseph-Alfred, fils de M. et Mme Roger Chevalier; Joseph-Armand-Yves, fils de M. et Mme Romain Beauregard.

La R. S. Vanasse décédée à 67 ans à l'Hôtel-Dieu

La R.S. Emélie Vanasse, des Soeurs de la Charité de cette ville, est décédée mardi dernier à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 67 ans. La défunte comptait 44 ans de vie religieuse. Elle était originaire de Saint-David d'Yamaska, fille de Désiré Vanasse et d'Emélie Parent. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Lavallée, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Au cheoir, on remarquait les prêtres de la retraite Saint-Bernard. Dans la nef, on remarquait, outre une délégation formée de religieuses de cette ville, la R.S. Azélie Larivière, nièce de la défunte, la R.S. Cordélia Brault, des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général, Montréal, ainsi que quelques parents et le personnel de l'Hôtel-Dieu.

Le concert de Marieville a lieu samedi

L'Union Musicale de Marieville et l'Association Chorale s'unissent pour donner à la population une soirée de premier ordre. — Détail du programme.

Marieville, 22, (Spéciale)

C'est samedi, 25 avril, qu'aura lieu le concert de l'Union Musicale et de l'Association Chorale de Marieville, au Théâtre National.

Programme, 1ère partie:
1—Ouverture: "Extremes", Al. Hayes.
2—Valse de concert, "Dolores", E. Waldeufel.

3—Air principal de la symphonie "Finlandia", J. Sibelius; arr. E. De Lamer.

4—Andante "Calm as the Night", Carl Bohm op. 326. Soliste: M. A. Fréchette, cornettiste.

5—Solo de violon: "La Folia", Corelli. M. Lionel Renaud, des Concerts Symphoniques de Montréal; au piano d'accompagnement: M. Roger Pénin.

6—Sélection: "Victor Herbert Favorites", Victor Herbert.
Soliste: M. R. Ostiguy, baryton.

7—Mélodie: "The End of a perfect Day", C. Jacobs-Bond.
Soliste, M. B. N. Ladouceur, N. P. Trombone.

8—Intermède: "Le Mariage de la rose", Léon Tessel.
9—Marche: "The New Colonial", R.B. Hall.

Programme, 2e partie
PARTIE VOCALE
Piano: M. Arm. Pellerin; Nocturne, Chopin.

1—Danse Hongroise, J. Brahms.
2—Fantaisie Russe, Léon Portnoff.
3—Extrait de l'Opéra "Carmen", "Habanera", Bizet.

Soliste: Mlle Carmen Théberge, membre de la chorale.
4—Scène à la Lune, L. Van Beehoven.

5—Adieu, 3e étude, op. 10, Chopin.
6—"Ouvrez vos portes éternelles", "La Rédemption", Chs Gounod.

7—Alleluia, Oratorio "Le Messie", G.E. Haendel.
8—Marche—(Pour la fanfare) "Maison neuve", U.S. Allaire.

Composée spécialement pour le 3e centenaire de Montréal; le trio est chanté à l'unisson par la chorale.
9—Canada, Calixa Lavallée.

Le concert est sous la direction de M. Armand Renaud.
Au piano d'accompagnement, M. Armand Pellerin.

Funérailles de Mlle C. Simoneau à Saint-Hugues

Saint-Hugues, 22, D.N.C.
Les funérailles de Mlle Christine Simoneau, décédée à l'âge de 18 ans ont eu lieu jeudi dernier en l'église paroissiale, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. Outre ses parents, M. et Mme Georges Simoneau, (Alexandra Lefebvre), la défunte laisse quatre frères et trois sœurs: MM. Jacques Simoneau, Martin, Éliphe et Blaise; Mlle Eulalie et Félicie Simoneau; la R. S. Marie-Monique, (Victoire), des Soeurs de La-Présentation-de-Marie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Maurice Laperle, Jean-Jacques Gendron, Roland Lefebvre et Hermann Simoneau. Parmi les personnes qui assistèrent aux funérailles, on remarquait MM. les agronomes Millette et Desrosiers.

Une fille
Le Révérend et Mme Jacques Beaudon, de cette ville, sont les heureux parents d'une fille, Lucie-Anne, née mercredi à l'Hôpital Saint-Charles.

L'actif total de la "Mutuelle du Commerce" atteint aujourd'hui le chiffre de \$2.665.836.26

Fille de sept ans décédée à La Providence

La petite Jacqueline Touchette, 7 ans, fille de M. et Mme A. Touchette, de La Providence, est décédée ces jours derniers. Outre ses parents, la défunte laisse un frère, André. Son père est présentement outre-mer, en service actif dans l'armée canadienne. Les funérailles eurent lieu en la paroisse du Précieux-Sang de La Providence, sous la direction de la maison Ubald Lalime, l'abbé Eucher-A. Martel, curé de la paroisse, chantant le service funèbre. Le deuil était conduit par le frère de la défunte et son oncle, M. N. Aubertin. Les porteurs étaient MM. Gaston Touchette, Yves Archambault, André Gauthier, Pierre Campbell, Jean-Marie Leduc et Robert Lalonde.

La formation du C. P. C. à S.-Hyacinthe

Le Comité de Protection Civile, que préside M. Raymond Gendron, a choisi les chefs de ses divers groupes.

Le Comité de Protection Civile, formé à Saint-Hyacinthe à la demande des autorités fédérales, afin de préparer les citoyens à se protéger dans tous les cas possibles d'alerte résultant de la guerre qui se poursuit, continue activement son recrutement. A une réunion tenue ces jours derniers, le Comité, que préside M. Raymond Gendron, de la compagnie de téléphone Bell, a choisi les chefs des groupes qui composent sa force active. Ce sont: le chef de police, Lucien Girard et M. J.-P. Lazure, gardes de la défense civile; le Dr Hervé Gagnon, équipes mobiles de secouristes, service ambulancier et poste de premiers secours; M. René Richer, équipes de déblayeurs et de réfection, équipes de désinfection et services essentiels; le Dr Simard et Me Guy Morin, services auxiliaires; le chef Girard et le sous-chef Adrien Malo, lutte contre l'incendie; le chef Girard, service de police; le chef Girard et M. Lazure, colonne mobile; le Dr Gagnon, services médicaux; le chef Girard, directeur de police et directeur des incendies; M. Richer, directeur des services essentiels; les Drs Gagnon, Guy Pothier et Léo Benoit, postes d'évacuation; le chef Girard, circulation, évacuation, défense civile, extinction des lumières, vigiles locales, maintien de la loi et de l'ordre, sabotage, cinquième colonne; le sous-chef Malo, prévention des incendies et pompiers auxiliaires; M. Richer, tranchées et services essentiels, protection des endroits essentiels et de leur personnel.

Le nombre requis pour chaque groupe est le suivant: 75 secouristes, 175 gardes mobiles et civiles, 20 déblayeurs, 4 pour l'aqueduc, 12 électriciens, 36 pompiers auxiliaires et 75 messagers.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

Plusieurs personnes se sont enrégistrées au poste de police local. Le Comité est en communication avec le Comité central à Québec et Ottawa. D'ici quelques semaines, l'équipement devrait arriver. Des cours de secourisme seront donnés à l'Hôtel de Ville par des médecins de Saint-Hyacinthe et des secouristes instruits.

A La Providence et à Saint-Joseph-sur-Yamaska, sections du C.P.C., il faudra 22 personnes pour chaque municipalité.

En marge du dernier bilan de la compagnie, au 31 décembre 1941.— M. T.-A. Saint-Germain, de cette ville, réélu directeur-gérant de la compagnie.

Comme par le passé, la compagnie d'assurance Mutuelle du Commerce, contre l'incendie, continue sa marche dans la voie du progrès. Son dernier bilan ne le cède en rien aux précédents. Ce bilan, au 31 décembre 1941, accuse des succès qui lui font honneur. Fondée à Saint-Hyacinthe en 1907, la compagnie est aujourd'hui l'une des plus puissantes au Canada, dans son domaine propre.

D'après son dernier bilan, l'actif total de la Mutuelle du Commerce atteint le chiffre de \$2.665.836.26, comparativement à \$2.501.197.09 l'année précédente, soit pour 1941 une augmentation nette de \$164.639.17. Si l'on ajoute à l'actif la garantie additionnelle envers les assurés, représentée par les billets de dépôt non cotisés, on arrive au total imposant de \$4.153.510.70.

Le passif d'autre part s'établit à \$619.492.61, à la fin de l'année 1941, soit \$184.850.07 de plus qu'au 31 décembre 1940. Pour l'ensemble des affaires de l'année, le surplus de l'actif sur le passif est de \$2.046.554.55. Dans le tableau du passif, il faut tenir compte d'une réserve pour taxes, non admises encore, s'élevant à \$99.870.63.

Possédant une charte fédérale, la Mutuelle du Commerce offre à ses assurés de l'assurance à prime fixe, ou en vertu du système mutuel, au choix. En plus de l'assurance-feu, elle s'occupe d'assurance automobile et de garantie. Elle a un capital autorisé de \$500.000, dont \$250.000, souscrits, et \$250.000, payés. Son dépôt au gouvernement atteint aujourd'hui le chiffre imposant de \$1.136.743.33.

La Mutuelle du Commerce appartient à des Canadiens. Elle est administrée par eux, et tout son actif est placé dans des entreprises canadiennes. Son conseil d'administration se compose de MM. Alfred Leduc, président; Irénée Auclair et J.-E. Phaneuf, C.R., vice-présidents; T.-A. Saint-Germain, directeur-gérant; l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Es.-L. Patenaude, MM. René Morin, notaire, et L. Saint-Germain, directeurs. M. Lucien C. Vallée, de Saint-Hyacinthe, assume les fonctions d'assistant-gérant de la compagnie.

M. Joseph Morin meurt à 70 ans, à Saint-Valérien

Saint-Valérien, 23, D.N.C.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Joseph Morin, de Saint-Valérien, est décédé mardi à la demeure de sa fille, Mme Lionel Racine, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Arthémise Bérubé, le défunt laisse quatre fils et sept filles: MM. Adélaïde et Aimé Morin, de Saint-Valérien; Jérôme, aux États-Unis; Joseph, Upton; les RR. SS. Saint-Gérard-de-Magella, (Marie), et Marie-de-l'Assomption, (Georgiana), toutes deux des RR. SS. de Sainte-Marthe; Mmes A. Provost, (Elvina), Saint-Hyacinthe; Lionel Racine, (Hélène), Saint-Valérien; J. Vincent, (Marie-Anne), Saint-Liboire; Armand Marc-Aurèle, (Jeanne), Saint-Valérien.

M. Lévi Chabotte décédé mardi, à l'âge de 86 ans

M. Lévi Chabotte est décédé mardi à son domicile, 2715, rue Des-sauvies, à l'âge de 86 ans. Il était veuf, en secondes noces, d'Albina Burelle. Outre un fils adoptif, M. Albert Burelle, de Springfield, Mass., le défunt laisse un frère et deux sœurs: M. l'abbé Hilaire Chabotte, retiré au monastère du Précieux-Sang de cette ville; Mmes André Rodier, (Rosalie), et Jean-Baptiste Cloutier, (Elisa), Saint-Barnabé. Les funérailles ont eu lieu ce matin en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Antoine Blenvenue Enrg.

L'argent des rebuts reste à S.-Hyacinthe

Le produit de la récupération est distribué, dans une proportion de 75 pour cent et plus, aux diverses œuvres de guerre organisées chez nous.

Le travail de récupération des rebuts, rendu nécessaire par la guerre, se poursuit à Saint-Hyacinthe de façon fort active, et donne des résultats satisfaisants. M. Victor Hébert est président du Comité de Récupération, cependant que Me Philippe Pothier y assume les fonctions de secrétaire. En marge de la campagne, Me Pothier nous déclarait mardi que le public est à certains égards sous une fausse impression, en ce qui regarde l'emploi de l'argent réalisé par la vente des rebuts. D'anciens croient que cet argent est adressé au gouvernement fédéral, et qu'il n'en reste rien à Saint-Hyacinthe. Cela est absolument faux. Le produit de la vente des rebuts reste entièrement dans notre ville, où on le distribue dans une proportion de 75 pour cent et plus, aux diverses œuvres de guerre: La Croix Rouge, le Corps Féminin de l'Armée, les Huites de Guerre des Chevaliers de Colomb, etc. Ce qui reste défraye les dépenses d'administration: emballage, camionnage, etc. En passant, Me Pothier tient à signaler le don de 50.000 lbs de fonte, fait au comité par la Gotham Hosiery Company, de cette ville. Il demande aussi aux citoyens de ne pas confier leurs rebuts à n'importe quel citoyen, mais de les remettre aux représentants du comité, munis d'une carte d'identification signée par le président. Pour disposer de rebuts, on n'a qu'à téléphoner à l'un des numéros suivants: 576 ou 1030.

L'enregistrement des ouvriers est obligatoire

L'enregistrement des ouvriers, de quelle catégorie qu'ils soient, est devenu obligatoire par tout le pays. Dans le district mackinaw, cette tâche, comme ailleurs, est confiée aux officiers locaux de la Commission d'Assurance-Chômage dont les bureaux, à Saint-Hyacinthe, sont situés au Bureau de Poste, rue Girouard.

C'est à cet endroit que tous les employeurs, sans exception, doivent retourner les livrets qui leur ont été confiés et s'en procurer de nouveaux, de façon à ce que chaque ouvrier soit enregistré en bonne et due forme.

M. Roméo Forbes, gérant du bureau local de la Commission d'Assurance-Chômage, nous fait remarquer que l'enregistrement et le retour des anciens livrets doit maintenant s'effectuer avec toute la diligence possible.

Les employeurs sont rigoureusement tenus de remplir les formulaires d'enregistrement de leurs employés, sans plus tarder, s'ils ne l'ont déjà fait.

Les employeurs seront responsables des contributions de leurs employés, à qui les nouveaux livrets n'auront pas été émis en temps.

du 27 avril, la conscription qu'il faut prévoir, et demandèrent aux auditeurs, hommes et femmes, de voter NON lundi prochain. M. Morrow donna lecture de deux résolutions, l'une du conseil du village de Saint-Césaire, l'autre du conseil de paroisse, disant leur opposition à la conscription, pour service militaire outre-mer, et en faveur des citoyens à voter NON au plébiscite. Copies de ces résolutions furent envoyées à Me T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe, de la Bagot aux Communes, et à tous les citoyens des municipalités